



La Gazette

Juillet 2021

83

Longevilloise



Sommaire



MAIRIE DE LONGEVILLE-LÈS-METZ

Rue Robert Schuman Bâtiment mairie-école,
BP 70046 - 57057 METZ Cedex 2
03 87 30 12 42
accueil@mairie-longeville-les-metz.org
http://www.mairie-longeville-les-metz.fr

Directeur de la publication :

Manuel Brocart

Responsable de la rédaction et de la publication :

Delphine Firtion

Équipe de rédaction :

Mesdames Fatiha Caïd, Rose Heisserer, Christine Moriconi

Mademoiselle Léa Caïd

Messieurs : Thierry Baudinet, Raphaël Jannot, Bertrand Gossot, David

Schneider, Gérald Vernhes

Nous remercions tous les Conseillers Municipaux qui ont participé à la construction de ce numéro de la Gazette Longevilloise

Crédit photos : Delphine Firtion, Raphaël Jannot
Couverture : photo du port de Longeville - Olivier Tailly
Mairie de Longeville-lès-Metz
RL - © Istock
Dépôt légal : N° 2021060307
Juillet 2021
Est Imprimerie

ÉDITORIAL	p. 3
ACTUALITÉS	p. 4 à 6
• Les colis de Noël • La collecte de sapins	p. 4
• Les vœux chez les commerçants • La vaccination	p. 4
• La neige à Longeville	p. 5
• Le tri sélectif • La cérémonie du 8 mai	p. 5
• Les nichoirs • Le jardin partagé	p. 6
• Écrivain public • Les dalles podotactiles	p. 6
• Le cadeau pour les CM2 • La visite botanique	p. 6
DOSSIER : LE CCAS	p. 7 à 9
• Le CCAS • Secours d'urgence • Les colis de Noël	p. 7
• La distribution de boîtes de chocolats	p. 8
• Les cadeaux d'anniversaire • Le repas des anciens	p. 8
• Le spectacle de fin d'année • Saint-Nicolas	p. 8
• Service civique • Le Pass'avant Age	p. 9
• L'adhésion au réseau ville amie • Fonds d'aide aux jeunes	p. 9
CITYALL / VOISINS VIGILANTS	p. 10
PORTRAIT	p. 11
• La médiathèque	
CUISINE	p. 12
• La recette d'Odile	
LES DICTONS	p. 12
DOSSIER : TRAVAUX	p. 13 à 16
• Propreté • Lidl	p. 13
• Activité commerciale	p. 14
• L'aménagement d'un parking	p. 14
• Les travaux	p. 15
• Le logement aidé	p. 16
CONCOURS	p. 17
• Résultat concours Faune et Flore	
• Concours de fleurissement	
RETOUR SUR...	p. 18
• Le marché • Les nichoirs	
DOSSIER : LE BUDGET	p. 19 à 21
• La réforme fiscale	p. 19
• Le budget municipal	p. 19 à 21
LA SÉCURITÉ	p. 22
• Les radars pédagogiques	
INTERVIEW	p. 23
• Angelo • David	
RETOUR SUR...	p. 24 à 25
• Le Saint-Quentin sous la neige	
COUP D'OEIL SUR...	p. 26 à 27
• La bourrache et la chélidoine	p. 26
• Le jardin partagé	p. 27
SPORTS ET LOISIRS	p. 28 à 30
• Animations estivales	p. 28
• Les écoles au golf	p. 29
• Elena fait son show	p. 30
ÉCOLES	p. 30 à 31
• Le spectacle de Noël	p. 30
• 100 jours d'école • Atelier jardinage et rempotage	p. 31
VIE MUNICIPALE	p. 32
• Comptes rendus des conseils municipaux	
CITOYENNETÉ	p. 33 à 36
• Déjections canines • Les déchets	p. 33
• Coupez votre moteur • Voisins vigilants	p. 33
• Rappel des horaires de tonte	p. 33
• Un nouvel indice de la qualité de l'air en 2021	p. 34
• État Civil	p. 34
• Numéros d'urgence et de santé	p. 35
• Le tournesol du jardin partagé	p. 36

LONGEVILLOISES, LONGEVILLOIS,



L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures sont clémentes et bien que la météo ait été capricieuse ces derniers temps, l'été est là. C'est une période propice à la détente et j'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

Le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien.

Nous avons la chance d'accueillir sur le ban de Longeville-lès-Metz un centre de vaccination au complexe sportif Saint Symphorien. Nous sommes entrés en relation avec un maximum de Longevillois souhaitant se faire vacciner dès l'ouverture du centre. Vous êtes nombreux à vous être faits vacciner, parfois avec notre aide pour nos aînés principalement, toutefois, avec les variants, nous ne sommes pas encore sortis de la crise.

Voilà un an que nous sommes installés, c'est long, c'est court et compte tenu des conditions de notre installation, nous avons chaque jour de nouvelles surprises.

Une année mouvementée au niveau des ressources humaines, côté agents, par le départ pour convenances personnelles, du nouveau Directeur Général des Services (DGS) et de deux autres agents vers des structures plus grandes.

Début août, j'aurai le plaisir d'accueillir au sein de la Mairie, un nouveau DGS.

Cotés élus, ce sont deux adjoints qui ont renoncé à leurs délégations.

Ces démissions n'entament pas la détermination de l'équipe à agir et sa volonté collective de servir la commune. Nous sommes élus et il nous faut agir en étant aussi sur le terrain auprès de vous. C'est notre conception de la fonction.

Nous sommes une équipe jeune, qui s'est construite sur des valeurs, afin de défendre un projet en partageant des connaissances et suis persuadé que nous parviendrons avec vous à de belles réalisations pour notre commune.

Il me tarde aussi de pouvoir vous retrouver pour échanger peut-être au cours de cet été ou plus tard dans l'année en fonction des contraintes sanitaires et des occasions.

Dans cette nouvelle édition de la Gazette, 3 dossiers thématiques sont à l'honneur : CCAS, Urbanisme et Budget/Sécurité, ainsi qu'un certain nombre d'actions réalisées en ce début d'année, que je vous laisse découvrir au fil des pages.

Ainsi, à l'écoute des administrés inquiets à l'approche des vacances, la commune a signé une convention avec "Voisins Vigilants et Solidaires". Chacun de vous peut y adhérer gratuitement.

Le Grand Pâtural, toujours aussi agréable avec ses espaces de tonte différenciée, a accueilli le 4 juillet, le premier marché mis en place par mon équipe en collaboration avec les Services Techniques de la ville que nous remercions pour leur dynamisme à nos côtés.

Cette manifestation, véritable lieu d'échange et de convivialité a été une réussite malgré quelques averses et une circulation partiellement coupée sur le boulevard Saint-Symphorien.

Donnons-nous rendez-vous dimanche 1^{er} août dès 9h pour sa seconde édition.

Un nouvel outil, CityAll, permettant à la commune de diffuser par le biais des téléphones portables des informations mais aussi des messages d'alerte, a vu le jour en décembre dernier. N'hésitez pas à télécharger l'application sur votre smartphone, celle-ci est gratuite et vous permet d'avoir très rapidement, les informations concernant la commune.

Une nouvelle fois, je vous réitère mon appel à la plus grande prudence : continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers. Je tiens également à vous rappeler que les élus ainsi que les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Embrasser nos proches, serrer dans nos bras ceux qu'on aime redeviendra possible, j'en suis intimement convaincu.

Pour terminer enfin, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été.

Votre Maire,
Manuel BROCARD

6 mois de vie municipale



Les colis de Noël

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Longeville-lès-Metz s'est activé dans la préparation des colis de Noël destinés aux séniors âgés de plus de 70 ans. Ils sont offerts par le CCAS avec le soutien de la Municipalité. En raison des mesures sanitaires, les personnes concernées ont été invitées à venir le récupérer dans les 2 centres communaux. Ces paniers gourmands qui ont ainsi apporté quelques douceurs à nos aînés, est toujours une attention très appréciée.



Les vœux chez les commerçants

Faute de pouvoir organiser un rassemblement pour présenter ses vœux en raison de la crise sanitaire, le Maire s'est rendu avec la première adjointe, Delphine FIRTION chez les commerçants afin de leur présenter les vœux pour cette nouvelle année.

La collecte des sapins de Noël

Dans le but de donner une seconde vie aux sapins après les fêtes, Longeville-lès-Metz a mis à la disposition de ses administrés, deux points de dépôts : rue du Lavoisier ainsi qu'au Grand Pâtural. Les sapins de Noël collectés par METZ METROPOLE dans les espaces dédiés ont été broyés et utilisés pour le paillage des espaces verts de la Commune.



La vaccination

La Mairie de Longeville-lès-Metz et le CCAS ont invité les personnes de plus de 75 ans et les longevillois de 50 à 74 ans avec comorbidités à s'inscrire rapidement sur la liste de recensement concernant les rendez-vous pour la vaccination anti-Covid.



La neige à Longeville en janvier 2021

La neige s'est invitée à Longeville et a recouvert jardins et chaussées de la commune.

Sous la direction de Manuel BROCARD et des animateurs des PEP 57, les enfants se sont rendus à pied au centre Robert Henry pour y déjeuner.

C'est dans une ambiance sympathique que s'est déroulé le repas improvisé sous l'œil attentif de Monsieur le Maire.



Le tri sélectif à Longeville

La Commune a fait l'acquisition de nouvelles poubelles installées récemment dans la Commune (Ile et Centre), dont 5 poubelles triples de tri sélectif.



La cérémonie du 8 mai

La commémoration du 8 Mai 1945 s'est déroulée à Longeville-lès-Metz, une nouvelle fois, sans public. Elle a été marquée par la lecture du message ministériel et le dépôt de gerbes au pied du Monument aux Morts, par le Maire, Manuel BROCARD, Marius GUIBOURT, Président du Souvenir Français et de David SCHNEIDER, Conseiller Municipal, correspondant Défense de la ville de Longeville-lès-Metz. Une minute de silence a été respectée et la Marseillaise a été chantée.



Nichoirs à mésanges

Afin de lutter efficacement contre les chenilles processionnaires, la commune a fait l'acquisition de nichoirs dans le but d'inviter les mésanges à décimer les colonies de larves nuisibles. Ceux-ci seront installés dans les différents espaces de la commune.



Ecrivain public

La ville de Longeville-lès-Metz propose dans le cadre de ses permanences, d'accompagner toutes les personnes dans leurs démarches administratives ou privées depuis une simple lettre (résiliation de bail, demande de dossier) jusqu'à la rédaction d'un CV. Elle vise aussi bien les particuliers (personne en activité ou non, étudiants, retraités...) que les commerçants et autres, afin de rédiger, mettre en forme, relire et corriger courriers et documents divers. Les sujets sont variés et peuvent concerner divers domaines comme celui de la CAF, des impôts ou encore la CPAM. Le rôle de l'Ecrivain Public tend également à la rédaction de CV ou de lettres de motivation. Les rendez-vous sont à prendre en mairie.



Un cadeau pour les CM2

À la veille des grandes vacances, le Maire, Manuel BROCARD accompagné de Christine MORICONI adjointe aux affaires scolaires, ont remis aux élèves des classes de CM2 des deux écoles de Longeville-lès-Metz, une calculatrice scientifique indispensable à leur entrée prochaine en 6^{ème}.

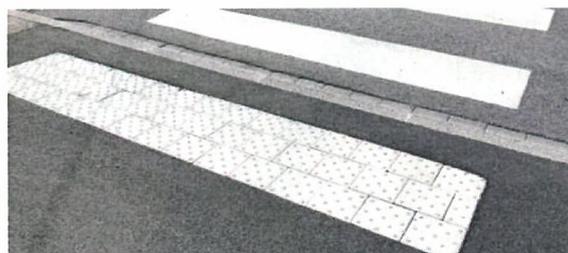
Jardin partagé

Cette initiative est apparue dans le cadre des ateliers participatifs des personnes de plus de 65 ans et des jeunes de 10 à 15 ans. Une réunion d'information s'est tenue sur place le 1er Mai dernier. Le jardin partagé est ouvert à tous (priorité aux longevillois) désireux d'y participer.



Pose de dalles podotactiles

Des dalles podotactiles ont été installées pour permettre aux personnes aveugles et malvoyantes d'éveiller leur attention au droit de certains passages protégés.



Visite Botanique au Pâtural

Rendez-vous a été pris vendredi 18 juin 2021, sur le site du Grand Pâtural pour une nouvelle visite botanique organisée par la municipalité de Longeville-lès-Metz. Avec l'appui de Michel RENNERT, naturaliste et président de l'association « les naturalistes du Saint Quentin », les participants ont pu découvrir en parcourant le site, différentes espèces et familles de plantes herbacées présentes sur les lieux.



Longeville-lès-Metz dispose d'un CCAS... C'est quoi un CCAS ?

Fatiha CAÏD, Adjointe

Le CCAS est un Centre Communal d'Action Sociale, il est l'outil de la municipalité pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit et mettre en place des solidarités au sein de la commune. Il est à l'initiative d'actions sociales locales telles que la lutte contre l'exclusion, les aides et le soutien aux aînés, aux jeunes et aux enfants.

Un Conseil d'Administration régit cet organisme composé d'un Président, Manuel BROCARD, Maire, d'une vice-présidente, Madame Fatiha CAÏD, Adjointe à l'action sociale, de conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition et de personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale : des représentants de la Résidence Marie-Noëlle, du Relais d'Assistants Maternelles, de l'Association des Paralysés de France, de l'insertion et d'une citoyenne longevilloise.

Les missions obligatoires se détaillent comme suit : aide et accompagnement des personnes âgées, aide pour les dossiers administratifs, aide aux personnes handicapées, aide aux enfants, aide aux familles en difficulté, aide médicale et aide aux personnes âgées en collaboration avec la Préfecture, le Conseil Général et les organismes de sécurité sociale.

Quelques missions facultatives sont également possibles telles que : le secours d'urgence, les colis alimentaires, le colis de Noël, le repas des anciens, les cadeaux pour les anniversaires des + de 80 ans... et quelques nouveautés.

Aujourd'hui, certaines missions existent déjà et resteront en place mais pour certaines de façon différente :



- **Le secours d'urgence et les colis alimentaires** qui permettent aux personnes en difficulté de passer via l'assistante sociale du secteur pour demander une aide ponctuelle.

- **Le colis de Noël**, il a été proposé de retirer ce colis au sein de nos espaces municipaux. Une interrogation persiste sur ce fonctionnement ! Il a été décidé d'effectuer cette distribution car nous avons plaisir à vous rencontrer toutes et tous. Cette pandémie nous a bloqués sur le déroulé de cette journée. Le projet est de partager un moment de convivialité, de prendre le temps d'échanger et de vous permettre de rencontrer d'autres Longevilloises et Longevillois. Cette fin d'année 2021 nous le permettra certainement et ce sera avec joie que nous passerons ce moment festif ensemble. Dans tous les cas, les personnes ne pouvant se déplacer seront livrées à domicile. Un courrier vous sera transmis dans ce sens, il suffira de le signaler en mairie. Les ateliers participatifs de + de 65 ans ont mis en avant un besoin de renouveau pour ce colis.

Lors du prochain atelier participatif, en septembre, vous pourrez nous donner votre avis sur le colis de Noël. Si vous n'êtes pas inscrite ou inscrit dans ce dispositif « atelier participatif » faites en part en mairie qui prendra note de votre adresse électronique et vous serez contacté par ce biais. Nous espérons fortement un échange en présentiel mais nous restons très vigilants quant aux recommandations sanitaires contre la COVID19.

• **La distribution de boîtes de chocolats** pour les Longevilloises et Longevillois installés en maison de retraite proche de Longeville-lès-Metz. Ce sont 42 boîtes de chocolats qui ont été distribuées pour Noël 2020. La pandémie ne nous a pas permis de les rencontrer. Toutefois, ces personnes ont pu se rendre compte de la motivation des élus à leur faire plaisir.



• **Le cadeau d'anniversaire des + de 80 ans**, cette distribution nous permet de venir à votre domicile mais nous aimerions effectuer cette rencontre autrement. Il sera proposé aux personnes concernées de partager un moment d'échanges culturels, de bien-être ou autre et d'effectuer ces rencontres au sein de nos espaces communaux ou ailleurs. Cette nouvelle organisation ne sera mise en place que si elle est validée par les intervenants des ateliers participatifs. C'est pourquoi je vous invite à vous inscrire pour ce groupe de travail.

A ce jour, nous effectuons cette distribution en subissant les contraintes sanitaires. Vous avez pu rencontrer mes collègues Lara, Patricia, Geneviève et Léa qui m'aident dans cette tâche. Elles prennent plaisir à venir vers vous pour vous déposer ce présent et je les en remercie.

• **Le repas des anciens**, il est très difficile de se projeter pour cette manifestation très attendue de toutes et tous. La pandémie nous bloque sur ce projet mais sachez que nous espérons fortement vous proposer ce repas au plus vite. Ce sujet sera également débattu en atelier participatif.

Les nouveautés

• **Le spectacle de fin d'année pour les enfants :**

La pandémie ne nous a pas permis de programmer le spectacle de fin d'année pour les enfants scolarisés à Longeville-lès-Metz. Toutefois, il a été proposé « un goûter de Noël » offert aux 2 groupes scolaires qui s'est traduit par un goûter à l'école du Centre et une distribution de friandises par le Père Noël à l'école de l'Île.

L'engagement du CCAS a été de proposer un spectacle pour la fin de l'année scolaire. Les spectacles vont être scindés en 2 groupes d'enfants : les maternelles et les primaires. La programmation a été arrêtée avec les prestataires et les directrices des groupes scolaires. Le spectacle des maternelles s'est passé le 7 juin et celui des primaires les 1er et 2 juillet. Les obligations sanitaires ont été respectées et c'est pourquoi chaque école aura le droit au même spectacle mais séparément comme le veut le protocole.



• **Saint-Nicolas :**

Saint-Nicolas est passé rencontrer les enfants scolarisés à Longeville-lès-Metz pour leur remettre un sujet en chocolat offert par le CCAS. Il était accompagné par les élus de la Commission Scolaire et du CCAS. La rencontre avec Saint-Nicolas est toujours un beau moment pour tous.





SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

• Embauche d'un service civique :

C'est quoi un service civique ? Il s'agit d'un engagement volontaire au service de l'intérêt général, le volontaire est mobilisé sur des missions utiles à la société, permettant de répondre aux besoins de la population.

David a rejoint l'équipe municipale pour une période de 8 mois soit jusqu'au 4 janvier 2022. Il intervient dans différents domaines de la démocratie participative des + de 65 ans, entre autres, tels que les ateliers informatiques (en collaboration avec l'intervenant en place) ; les jardins partagés etc. Il viendra à votre rencontre pour ces échanges.

Les projets

• Pass avant'âges pour les personnes de 65 ans et + sur critères sociaux

Il sera proposé aux personnes de 65 ans et plus non imposables de bénéficier d'une aide financière pour une inscription à une association longevilloise. Les associations concernées seront contactées courant juin pour échanger sur le sujet.

• Adhésion au Réseau ville amie des ainé(e)s

Ce réseau permettra d'évaluer l'adaptation de la ville aux besoins et attentes des personnes âgées. La mise en place sera inscrite au Conseil Municipal fin 2021 pour une mise en place courant 2022. Nous pourrons échanger sur ce sujet dans les ateliers participatifs.



• Fond d'Aides aux Jeunes

Nous adhérerons au Fond d'Aide aux Jeunes en signant une convention avec Metz-Métropole pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes Longevillois en difficulté sous la forme :

- de secours temporaires pour faire face à des besoins urgents,
- d'une aide financière pour aider à la réalisation du projet d'insertion,
- d'actions d'accompagnement du jeune dans sa démarche ou son projet d'insertion.

En cette période de pandémie et pour nous permettre de créer du lien solidaire avec les longevilloises et les longevillois, nous avons lancé un appel à déclaration sur un registre des personnes vulnérables. Ce questionnaire a permis de collecter des informations indiquant les besoins de chacune et de chacun ; pour certains un contact téléphonique pour un moment d'échanges et pour d'autres une demande d'aide aux courses.

Cette démarche est le début d'une relation entre les élus et les longevillois. Le CCAS est à la disposition de chacun pour intervenir dans son domaine de compétence.

Vous pouvez nous contacter au 03 87 30 12 42 ou sous ccas@mairie-longeville-les-metz.org. Pour celles et ceux intéressés par les ateliers participatifs, nous pouvons échanger sous atelierparticipatif@mairie-longeville-les-metz.org.

A très bientôt, nous l'espérons fortement.

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

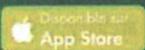
Retrouvez toute l'actualité de Longeville-lès-Metz sur votre mobile ou votre tablette



DÉCOUVREZ
L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**



Téléchargez gratuitement
CityAll
puis sélectionnez votre ville



La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !

100% GRATUIT

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

LE SITE WEB SECURISE POUR VOTRE VOISINAGE



- L'outil pour mieux vivre dans son quartier
- L'organisation de votre quartier simplifiée
- L'annuaire du voisinage accessible en un clic
- Le plus grand système d'arrete SMS voisins/mairie



Inscrivez-vous aussi, c'est simple et gratuit !
www.voisinsvigilants.org

Voisins Vigilants et Solidaires est un réseau social de voisinage qui lutte contre les cambriolages en recréant du lien social avec ses voisins. Les habitants d'un même quartier participent ainsi à la sécurité de leur cadre de vie. Principalement connue comme une plateforme qui lutte contre l'insécurité, c'est également un outil d'entraide aux personnes isolées et de services de proximité entre voisins (prêt d'objets, covoiturage...).

La médiathèque

Malgré le confinement, les bénévoles de la médiathèque Jean-François CLERVOY ont poursuivi leur activité avec beaucoup de volonté et de dévouement pour assurer la continuité du service et ce, pour le plus grand bonheur des adhérents.

Les règles sanitaires ont été respectées, mise en place de gel hydro-alcoolique, nombre de personnes limité dans les lieux et dépôt des livres empruntés dans un bac réservé à cet effet placé à l'entrée.

Il est possible pour tout adhérent d'effectuer une réservation en ligne d'un ou plusieurs ouvrages, avec un retrait sur place aux heures d'ouverture habituelles.

Pour suivre l'actualité littéraire, chaque mois, de nouveaux livres sont choisis lors des réunions organisées par les bénévoles et après échanges avec les lecteurs et les libraires. Enfin, Joëlle GARRIGUES précise qu'en raison de la pandémie, les activités n'ont pu être poursuivies et espère que le rendez-vous du 30 Septembre au 27 Octobre 2021, sur le thème de Moselle Déracinée puisse avoir lieu et que les animations proposées reprendront au sein de la médiathèque.

Réservation en ligne :

<https://www.mediathèque-longeville-les-metz.fr>

Heures d'ouvertures (hors vacances Juillet-Août)

Mardi : 15 h - 17 h

Mercredi : 10 h - 12 h et 15 h - 17 h

Vendredi : 10 h - 12 h

Samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 16 h

Vacances d'été

Mardi : 15 h - 18 h

Samedi : 10 h - 12 h



Coups de coeur

 de la Médiathèque

- Gaëlle Josse « Ce matin-là »
- Bernard Minier « La chasse »
- Jean-Christophe Rufin « La princesse au petit moi »
- « La Saga des Cazalet » d'Elizabeth Jane Howard (le 3^e tome vient de paraître)
- « Les Déracinés » « L'Américaine » « Et la vie reprit son cours » de Catherine Bardou (Le 4^e tome vient de paraître)

La recette d'Odile

Biscuit roulé

Pour 6 personnes

Ingédients:

Pour le biscuit : 120 gr de farine - 1 cuillère à café de levure - 6 œufs - 250 gr de sucre (de canne cristallisé) - 1 pincée de sel

Pour la garniture : 200 gr de fraises - jus de citron - 25 cl de crème liquide entière - 1 sachet de sucre vanillé - sucre glace

Préchauffer le four à 180° (th 6)

Biscuit : Mélanger la farine, la levure, le sel

Séparer les blancs d'œufs des jaunes.

Battre les blancs en neige et verser le sucre petit à petit.

Incorporer les jaunes en soulevant délicatement la masse

Verser la farine sur les œufs et mélanger doucement.

Étaler la pâte sur une plaque à pâtisserie couverte de papier sulfurisé.

Cuire 15 à 20 mn au four

Démouler sur un torchon saupoudré de sucre. A l'aide du torchon, rouler le biscuit sur lui-même, sans serrer, laisser refroidir.

Garniture :

Couper les fraises en morceaux et les mélanger avec un peu de sucre et du jus de citron.

Fouetter la crème en chantilly avec le sucre vanillé.

Dérouler délicatement le biscuit, le garnir de crème. Déposer les fraises au fur et à mesure et le rouler à nouveau.

Laisser reposer au frais ou au frigo au moins 3 heures.

Saupoudrer de sucre glace au moment de servir.

Lorsque la saison des fraises n'est plus, on peut remplacer cette garniture par d'autres fruits ou par une bonne confiture rouge.



Les Dictons

Mai

La pluie de Mai fait pousser les enfants. (*Pays messin*)

Gelées en Mai, mauvaise année. (*Pays messin*)

1^{er} mai : Coutume de planter des maïs devant la maison de chaque fille à marier. Dans toute la Lorraine, quêtes conduites par une Reine. (*Trimazos*)

Rogations, réparties sur trois jours avant l'Ascension, elles doivent garantir successivement 3 des principales récoltes de la région lorraine : fenaison, moisson, vendanges.

Le pain cuit la veille de l'Ascension moisirait. (*Calendrier lorrain*)

À l'Ascension, les fraises rougissent ; À la Pentecôte, on les met dans l'arrosoir ; À la fête-Dieu, il n'y en a plus. (*Allain, Calendrier lorrain*)

Saint-Maximin de Trèves (29 mai) était au XVI^e siècle le patron d'un quartier de Metz habité par les vignerons, qui prétendaient être les seuls à avoir le droit de s'orner avec des pampres, le jour de sa fête.

Juin

À la Saint-Landry (10 juin), s'il tonne, restera vide la tonne. (*Lorraine*)

Pluie de la Saint-Avit (fêté en Lorraine le 17 juin) fait diminuer le vin jusqu'au baril.

(À la) Saint-Jean (24 juin), verjus pendant, argent comptant. (*Lorraine*)

Pluie à la Saint-Jean (24 juin) fait noisette noyer. (*Dicton lorrain*)

29 juin : Saint-Pierre (patron des pêcheurs), Saint-Paul (apôtres). (*Fête des bergers en Lorraine*)

Lorsqu'une charrette de foin versait, celui qui l'avait chargée était raillé de tous. On l'appelait "maire" dans le pays Messin.

Juillet

S'il pleut le jour de Saint-Benoît (11 juillet), il pleuvra trente-sept jours plus trois. (*Dicton lorrain*)

Travaux

Bertrand GOSSOT, Adjoint

Propreté

La crise sanitaire que nous finissons, nous l'espérons, de traverser, a permis de nombreux constats. Parmi ceux-ci la redécouverte par des habitants confinés et limités dans leurs sorties, de leur environnement de proximité et singulièrement des trottoirs de leur commune. Et quoi de plus désolant que d'emprunter un trottoir parsemé de déjections canines, longé d'un caniveau d'où émergent mouchoirs en papier, emballages de nourriture, mégots, masques usagés et autres débris divers. Notre commune avait l'étonnante particularité de compter de très nombreuses rues sans aucune poubelle ni distributeur de sacs à déjection canine. Cette situation incompréhensible a pris fin : depuis son arrivée à la mairie de Longeville-lès-Metz, l'équipe municipale a mis en place de nouveaux équipements de propreté augmentant le parc communal de poubelles de près de 50% ! Il n'y a désormais plus une rue ou un carrefour de la commune qui ne compte une poubelle.

Ont ainsi été installés depuis l'automne 2020, tant sur le quartier ancien que sur l'île St-Symphorien :

- 16 distributeurs de sacs à déjection canine (prochainement dotés de sacs biodégradables)
- 29 poubelles simples
- 5 poubelles triples pour tri sélectif

L'usage systématique de sacs à déjection canine s'est déjà imposé depuis cet équipement et le civisme des maîtres doit être ici salué.

La Commune remercie également par avance tous ceux qui sauront durant leurs déambulations pédestres, conserver leurs éventuels déchets dans leurs mains durant les quelques mètres qui les séparent de la poubelle qui équipe désormais le trottoir où ils se trouveront.



Lidl à Longeville-lès-Metz

La presse locale s'est faite l'écho du rejet le 17 février dernier du dossier déposé par la société Lidl auprès de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) pour l'agrandissement de son magasin sur notre commune. Ce projet prévoyait la construction d'un nouveau magasin avec une surface de vente de 1420 m² en remplacement de l'actuel magasin de 660 m² qui devait être détruit.

Ce projet d'agrandissement est ancien puisqu'il date de 2014, et il a déjà fait l'objet de plusieurs rejets notamment auprès de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial, obligeant Lidl à revoir sa copie, afin de respecter les contraintes réglementaires notamment environnementales et urbanistiques qui s'imposent à ce type de projet, mais aussi au site choisi.

Parmi les représentants des élus locaux à la commission du 17 février 2021, le Maire de Longeville-lès-Metz a été le seul à voter en faveur de ce projet dont l'étude remonte à 2019, témoignant de l'intérêt de celui-ci pour le dit projet.

A la suite du rejet par la CDAC, les représentants de Lidl étaient reçus en mairie de Longeville-lès-Metz dès le 2 mars suivant, entretien au cours duquel ils ont confirmé leur souhait de construire un nouveau magasin à proximité de l'actuel et en remplacement de celui-ci.



Le nouveau projet Lidl prévoit une surface de vente de 990 m², donc 50% supérieure à l'actuelle.

Lidl a déposé auprès de la commune un permis de construire en ce sens le 30 mars 2021, permis dont l'instruction dure de 5 mois après réception du dossier complet.

Les élus longevillois seront particulièrement attentifs à concilier l'intérêt évident de disposer d'un tel équipement sur notre commune pour le quotidien des habitants, et le respect des contraintes environnementales et urbanistiques que l'emplacement choisi induit, afin de favoriser l'harmonie de notre cadre de vie dans la durée.

Activité commerciale

La crise sanitaire s'est révélée particulièrement dure pour bon nombre de commerces. Ceci est apparu au moment où notre commune connaît une situation déclinante de l'offre commerciale dans le centre ancien : la fermeture de la boucherie en début d'année, après celle de l'épicerie et de la boulangerie/pâtisserie les années passées et avant celle projetée de la pharmacie, heureusement transférée boulevard Saint Symphorien, réduit toujours plus l'offre de commerces de proximité pour nos habitants du Centre. A contrario, le développement considérable sur l'Île Saint Symphorien, dont 150 nouveaux logements sont attendus dans le cadre du projet conduit par RIZZON et BATIGERE sur le site de l'ex-garage Chevalier, nécessite d'être accompagné par une offre commerciale adaptée si on ne veut pas amplifier le trafic automobile qui sature déjà notre commune, par des habitants qui iront s'approvisionner ou des professionnels qui iront se restaurer, dans d'autres quartiers, d'autres communes.

C'est pour être en mesure d'agir dans ces domaines, que les élus de la municipalité ont constitué un groupe de travail dédié à cette problématique, qui s'est rapproché de l'Agence Inspire Metz, de la CCI et des services de Metz Métropole, afin d'être conseillés et assistés. Nos moyens d'action sont nombreux. Ils consistent en particulier à agir sur la commercialité : rendre l'accès aux commerces meilleurs, par un stationnement maîtrisé, par des trottoirs agréables, par un environnement apaisé pour le piéton. Ils consistent aussi à agir sur le logement : les premiers clients des commerces sont les habitants eux-mêmes. L'absence de mixité sociale, une typologie d'habitants trop majoritairement faite de travailleurs pendulaires, transforme notre commune en dortoir et ne favorise pas le développement de commerces locaux.

La situation actuelle est le résultat de nombreuses années d'inaction dans ces domaines et il faudra également plusieurs années pour retrouver une situation normale, soyons lucide, mais la pose du diagnostic et la volonté d'agir marquent déjà un tournant.

Le rôle de notre commune, consacrée comme pôle relais par le SCoTAM (Schéma de Cohérence Territorial de l'Agglomération Messine), est d'offrir ces services de proximité que constituent notamment les commerces, pour notre population mais aussi celles de communes voisines. Nous nous attacherons à défendre nos commerces, avec les commerçants eux-mêmes, et comptons sur vous également pour les découvrir ou redécouvrir, et ainsi contribuer à l'équilibre harmonieux de la vie de notre commune, à votre service.

Travaux

La municipalité précédente avait procédé au lancement dans les dernières semaines de son mandat, de deux chantiers :

- une rampe piétonne et une placette à proximité du cimetière
- un parking situé chemin de la Goulotte, à proximité du nouveau golf.

Aménagement d'un parking complémentaire pour le Grand Pâtural

La nouvelle équipe municipale dès son arrivée a été confrontée à la nécessité de suspendre les travaux du parking, en raison de remontées incessantes des eaux compromettant la réalisation des travaux dans le budget initial. Il est par ailleurs apparu que si la fréquentation croissante du Grand Pâtural nécessitait une augmentation des places de parking pour ceux qui s'y rendent en voiture, pérenniser un trafic automobile sur le chemin des Goulottes dans sa configuration actuelle où se mêlent sur une même voirie des circulations automobiles, cyclistes et piétonnes n'allait pas dans le sens de la sécurité.

Il a donc été décidé de transférer la construction des places de parking supplémentaires sur le site même du parking existant devant le restaurant Portofino. Le projet ainsi modifié permettra d'y construire 12 nouvelles places, qui seront réalisées sans imperméabilisation nouvelle.

En outre, ces travaux incluront également la réalisation de nouveaux accès piétons et cyclistes sur le site, permettant là-aussi d'éviter que se mêlent circulations automobiles, cyclistes et piétones sur l'unique voirie actuelle, avec tous les risques induits. Le site du premier projet de parking à proximité du golf a été remis en état ces derniers jours et l'extension du parking devant le Portofino sera réalisée au cours de l'automne afin de ne pas perturber l'activité estivale sur le site.



Mairie de LONDREVILLE LES METZ
Rue Robert Schuman - 57050 METZ
TRAVAUX DE VOIRIE TRANCHE FERME. CREATION D'UN PARKING AU PARC DU PATURAL
MODIFICATION PARKING ET ALLEES PIETONNES

MATEC
11, Quai Paul Pelléan - 57 100 METZ
Tel 03 83 34 10 11 Fax 03 83 34 10 12

ECHELLE
1/500



Travaux au cimetière

Concernant les travaux à proximité du cimetière, il s'agissait de doter le site d'une placette utilisée notamment lors des cérémonies au monument aux morts. Une rampe d'accès piétons et un escalier depuis la route de Scy ont également été réalisés à cette occasion.

Après quelques travaux de finalisation et d'équipements supplémentaires de sécurité (double rampe, barrière), l'achèvement est prévu avant la fin de l'été.

Travaux estivaux sur le pont AU26 de l'autoroute

Le pont AU26 est le pont de l'autoroute A31 qui relie l'île Saint Symphorien à l'île du Saulcy. Ce pont fera l'objet de travaux importants de la part de la Direction des Routes de l'Est (DIR EST) durant cet été.

Ces travaux entraîneront des perturbations importantes sur l'A31 et ses bretelles d'accès plusieurs week-ends d'affilée en septembre et octobre, avec des coupures de circulation du samedi 20h au lundi 6h.

Les travaux de 3 jours consécutifs sur la bretelle d'entrée Metz Centre en direction de Thionville du 10 au 12 août entraîneront également de fortes perturbations.

Des perturbations moins importantes sont également attendues pendant les travaux de nuit.

I – Impacts sur 24 nuits de 20h à 6h réparties de juillet à octobre par coupure totale en direction de Nancy à partir de Hauconcourt ou en direction de Thionville à partir de Fey.

II – Impacts en journée de 9h à 15h par neutralisation de voie de droite ou par fermeture de bretelles d'accès.

III – Limitation de vitesse à 70 km/h sur la totalité du chantier avec contrôles radar et interdiction de dépassement pour les poids lourds 24h/24.



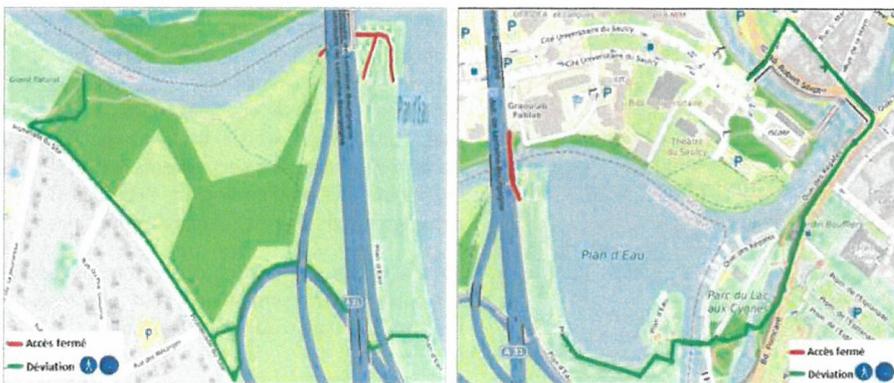
Le site internet de notre commune relaie les communiqués de presse diffusés par la DIR Est pendant toute la durée des travaux ; nous vous invitons à le consulter pour de plus amples renseignements et des informations actualisées.

Ces travaux auront une conséquence supplémentaire pour les longevillois, c'est la condamnation de l'accès entre le Grand Pâtural et le Plan d'Eau par le chemin passant sous ce pont.

La fermeture des accès sous l'ouvrage est prévue **du 14 juin au 9 septembre**.

En outre, la passerelle piétonne qui longe le pont sera également fermée du 14 juin au 20 août.

Pour permettre aux cyclistes et piétons d'accéder au Plan d'eau et au centre-ville de Metz en dépit de cette fermeture, la municipalité de Longeville-lès-Metz a décidé pour la durée de cette indisponibilité, de passer en Zone 30 une partie de la Promenade du Site. Des panneaux signalant ces indications ont été installés et ce afin d'assurer une liaison sécurisée pour tous et un marquage au sol



de couleur jaune représentant un cycliste a été réalisé dans le souci de créer un espace partagé entre voitures et deux-roues.

Les riverains ont été prévenus par des flyers distribués dans les boîtes à lettres.

Le logement aidé à Longeville-lès-Metz

Qu'est-ce qu'un logement aidé ?

Un logement aidé, ou logement social, est un logement à loyer modéré s'adressant à des personnes ayant un revenu insuffisant pour trouver une location dans le parc privé.

Ces logements qui sont gérés en locatif par des bailleurs sociaux professionnels et agréés répondent à des standards de qualité élevés et présentent désormais des caractéristiques que leur envieraient de nombreux immeubles privés. Il est également possible d'accéder à la propriété via ce dispositif.

L'article 55 de la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, 20 ans déjà, fixe aux communes de plus de 3500 habitants appartenant à une intercommunalité de plus de 50 000 habitants, un objectif de 25% de logements sociaux par rapport au nombre de résidences principales, taux ramené à 20% pour Longeville-lès-Metz compte tenu de la situation du marché local de l'habitat. Cette mesure a pour but de favoriser la mixité sociale au sein des territoires, laquelle est elle-même le ferment de la cohésion sociale mais aussi du maintien d'équipements indispensables à la vie d'une commune, telles que les écoles et les commerces de proximité.

Un lourd héritage

La commune de Longeville-lès-Metz n'a jamais respecté cette obligation légale, avec notamment un taux de logements aidés qui plafonne à environ 13% depuis 6 ans. Elle est la seule commune de la Métropole de Metz à être ainsi non conforme à la loi, avec la commune de Marly qui était à 19,6% fin 2019, témoignant ainsi d'une bien piètre solidarité avec les autres communes métropolitaines.

Cette carence se traduit par des pénalités annuelles qui ont déjà coûté en cumulé près d'un demi-million d'euros à notre commune depuis la promulgation de la loi.

Cet inexplicable gâchis d'argent public n'est malheureusement pas la seule contrainte pour notre commune : n'ayant pas respecté l'obligation triennale 2017-2019 que le Préfet avait fixée pour la création de logements aidés, notre commune a fait l'objet d'un arrêté préfectoral de constat de carence en date du 31/12/2020.

Par cet arrêté, les pénalités infligées à la commune augmentent de 60% passant à 56 000 € par an et la commune est dans l'obligation de signer avec l'Etat un Contrat de Mixité Sociale, véritable mise sous tutelle concernant la production de logements aidés : notre commune est notamment contrainte de produire 66 logements aidés nouveaux d'ici fin 2022 et de transférer au Préfet son droit de préemption urbain, permettant ainsi en théorie à ce dernier de décider d'autorité de préempter toute mise en vente d'immeubles sur la commune, pour y imposer la construction de logements sociaux.

Que faire ?

Votre nouvelle municipalité a décidé d'agir avec responsabilité et de se mettre en conformité avec la loi SRU, de façon à soustraire au plus vite vos impôts au paiement de pénalités aussi coûteuses qu'inutiles. Ceci prendra hélas plusieurs années, car ce sont 132 logements aidés au total qui manquent aujourd'hui à notre commune pour atteindre le taux de 20% exigé.

Nous avons ainsi fait valoir à la fin de l'an passé notre droit de préemption sur la vente des anciens locaux de la Banque Populaire de Lorraine (BPL) situés à l'angle du boulevard Saint Symphorien et de la rue de l'Horticulture.

Ces locaux ne trouvant pas de repreneur désireux d'y poursuivre une activité économique, ils seront transformés en résidence de 14 logements aidés destinés à une population de seniors, dans le cadre d'une convention signée en octobre dernier entre la commune,

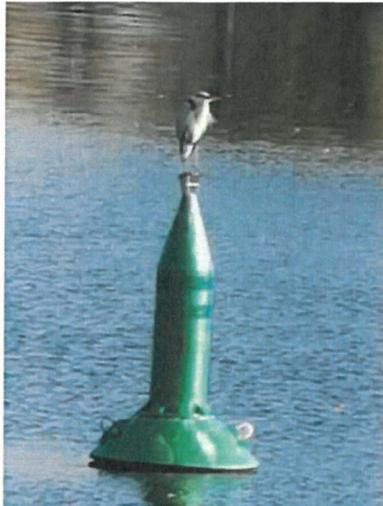
l'Etablissement public foncier Grand Est (EPFGE, ex-EPFL) et la société LOGIEST. D'autres opérations, à l'initiative de promoteurs privés en partenariat avec des bailleurs sociaux sont déjà à l'étude.



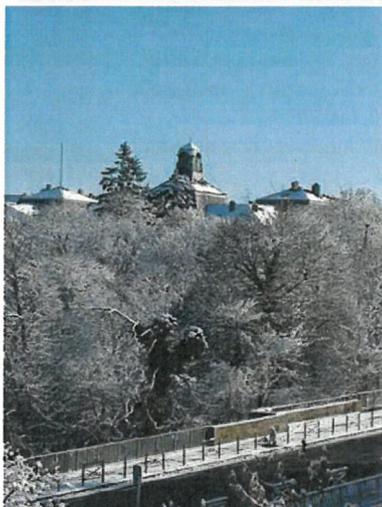
La commune encourage également les bailleurs privés (propriétaires et copropriétaires) qui souhaitent bénéficier d'aides financières à la rénovation de logements vétustes en échange d'un conventionnement de quelques années en logement aidé : le site internet de la commune (Rubrique Habitat) fournit des renseignements sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) actuellement en vigueur sur la métropole messine.

Vos élus veilleront à ce que notre commune respecte ses obligations réglementaires tout en préservant l'harmonie de son tissu urbain et résidentiel.

Résultats concours photos faune et flore en hiver

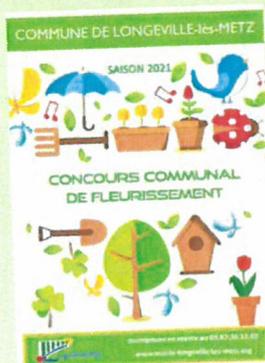


Dans le numéro 82 de la Gazette, un concours sur la faune et la flore en hiver avait été lancé.



Voici les photos qui ont été retenues par la rédaction.

Merci à leurs auteurs.



Lancement concours fleurissement

Le fleurissement de votre maison, appartement est l'une de vos passions ?

Il est encore temps de vous inscrire jusqu'au 20 août 2021 pour remporter un prix !





Le marché à Longeville-lès-Metz

Organisé par Rose Heisserer (adjoine à la vie associative), le premier marché de la commune s'est tenu dimanche 4 juillet sur le parking du Grand Pâtural. La météo, pourtant capricieuse, n'a pas arrêté les curieux qui ont été nombreux à découvrir 13 exposants venus vendre leurs fruits, légumes, confitures faites maison, épices et conserves, pâtés lorrains, crêpes de pomme de terre, miel, viandes, volaille, fromage, douceurs d'Italie et spécialités thaïlandaises. De la décoration était là également pour apporter une touche bien féminine à cet événement. Comme le veut la tradition, le Maire, Manuel Brocart a inauguré le marché en souhaitant la bienvenue à tout le monde.

Le prochain marché aura lieu le **dimanche 1^{er} Août** avec au programme des animations tout au long de la matinée.



Les nichoirs avec les écoles

Dans le cadre de la lutte contre les chenilles processionnaires, la ville de Longeville-lès-Metz a acquis une quinzaine de nichoirs qui seront installés dans la commune.

C'est avec le concours de la Ligue Protectrice des Oiseaux, que les classes des écoles Auguste Migette et St Symphorien ont pu assister à une animation donnée dans le but de sensibiliser les élèves sur les oiseaux, en particulier les mésanges, véritables alliés contre les chenilles processionnaires.

En effet, ce type d'installation est en réalité une arme efficace pour lutter contre les chenilles. Ces nichoirs, que les longevillois pourront découvrir lors de leurs promenades au Parc du Pâtural et à divers endroits dans la commune.



Budget 2021

Thierry BAUDINET, Adjoint

Il s'agit du premier véritable Budget du mandat et il tient compte des engagements pris devant les Longevilloises et Longevillois au moment des élections mais aussi de certaines orientations tenant des priorités inhérentes à la gestion des affaires courantes de la ville. Il est le premier acte de la mise en œuvre du projet dans un contexte bien incertain.

Cependant si la prudence est de rigueur, elle ne doit pas mener à l'inaction.

Le budget 2021 est un budget de transition pragmatique, de rattrapage et se doit de constituer une période d'études et de nouveaux questionnements (des dépenses en particulier). Il subira des évolutions au regard de la situation mais aussi des possibilités offertes par France Relance et d'autres dispositifs métropolitains, de cofinancements, de fonds de concours, etc. Les services de la ville sont en alerte sur le sujet et donc sur les recettes et leviers mobilisables. Ce budget intervient, en effet, en pleine crise sanitaire et suit une année 2020 particulièrement mouvementée sur tous les plans : dépenses imprévues, blocage général, ralentissement et lenteur dans les fonctionnements mais aussi dans les projets, dépenses d'adaptations, fermeture de services, perte de recettes tarifaires et surcoût sur certains fonctionnements ; mais aussi l'annulation de nombreuses initiatives engagées et animations essentielles aux solidarités et à la vie locale. Le Budget 2021 doit intégrer les éléments de soutien de l'élan national pour la relance de l'économie mais aussi maintenir les moyens pour une solidarité et une cohésion entre les habitants, pour le maintien des liens et de l'animation de la vie locale.

La Réforme Fiscale

Conformément à l'engagement du Président de la République, la totalité des Français vont bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation. Dès 2020, 80 % des Français ont définitivement cessé de payer la taxe d'habitation sur leur résidence principale. En 2022, elle sera payée pour la dernière fois par les foyers restants. Pour ces derniers, l'impôt sera progressivement supprimé à compter de 2021.

Cette mesure historique redonne plus de 18 Md€ supplémentaires de pouvoir d'achat aux Français. Le gain moyen s'élèvera en moyenne à **723 € par foyer**, pour tous les Français.

Cependant cette réforme diminue fortement les marges de manœuvres fiscales des collectivités locales. La seule véritable recette fiscale que nous pourrions faire varier restera la Taxe Foncière.

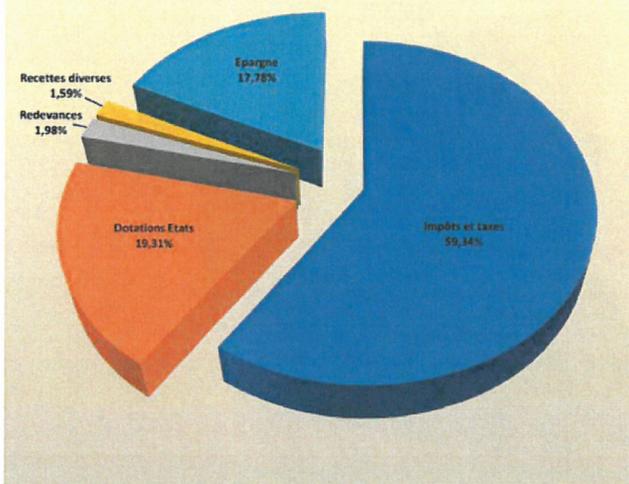
Nous avons décidé de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière en 2021. Nous tenons à porter à votre connaissance que notre taux d'imposition est le moins élevé des communes avoisinantes ce qui limite nos marges de manœuvre en matière budgétaire.

Si le vote du budget est un acte fort, son suivi appelle à la plus grande vigilance. Soyez assurés de toute l'attention portée à la moindre dépense.

Taux des communes environnantes Foncier bâti 2020
Source www.impots-locaux.org

Notre Taux Taxe Foncière / bâti		
23,11%		
Communes	Taux	Ecart
Scy Chazelles	26,30%	13,80%
Le Ban St Martin	28,50%	23,32%
Lessy	28,80%	24,62%
Montigny	29,40%	27,22%
Metz	31,40%	35,87%

Recettes



Budget municipal 2021

Un budget municipal est l'outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la commune afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif. Le Budget Primitif de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice. Il se compose en deux parties :

- Le budget Fonctionnement
- le budget Investissement

Le budget communal Total 2021 est de : **4 015 000 €**

Le budget de Fonctionnement 2021 est de **2 550 000 €**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, activités périscolaires, recettes des locations...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Les dépenses de fonctionnement sont constituées notamment par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les

subventions versées aux associations et périscolaire, ainsi que les intérêts des emprunts à payer.

Le budget Investissement 2021 est de **1 465 000 €**

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen et/ou long terme.

Nos principaux Investissements 2021

L'année 2021 sera marquée par des aménagements d'infrastructures routières (nouveau parking proche du Portofino) destinés à améliorer la sécurité de nos concitoyens avec notamment la création d'un cheminement doux, la mise en place de radars pédagogiques Boulevard St Symphorien et Rue de Gaulle destinés à réduire la vitesse et également récolter des analyses statistiques (vitesses, nombre véhicules).

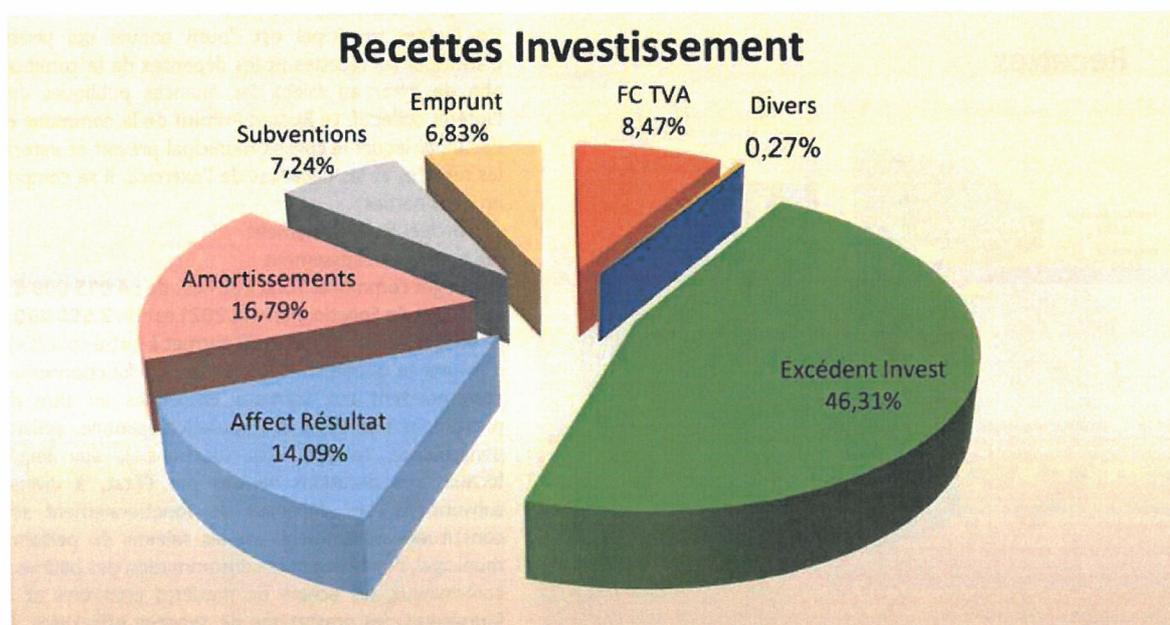
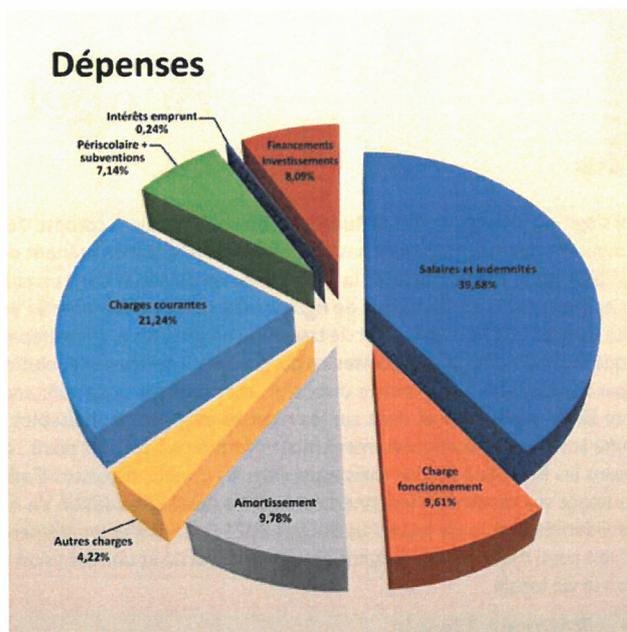
Cette année fera également l'objet de diverses études :

- circulation, mobilités traditionnelles et douces ainsi que sur le stationnement
- réalisation d'un inventaire biodiversité
- audit thermique et sécurité des bâtiments communaux
- soutien du commerce local

Il a notamment été voté :

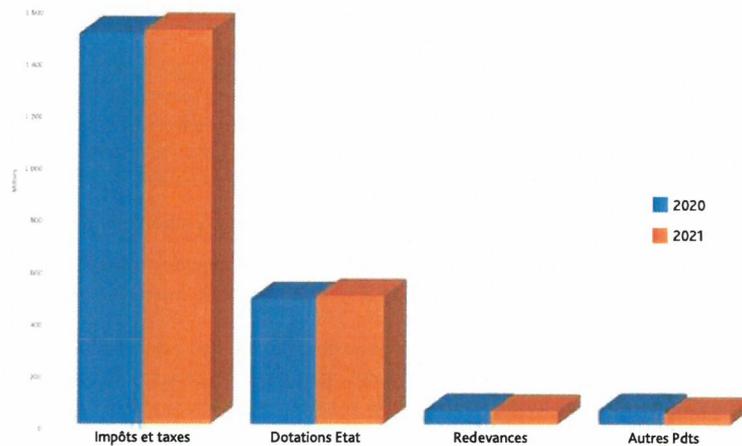
- paysage environnement : création de jardins partagés, désimperméabilisation des cours d'écoles, plantation d'arbres, augmenter le nombre de corbeilles (+30%)
- écoles : réfection de classes, création d'un réseau câblé, changement des sonneries, remplacement des ordinateurs
- équipements services techniques : remplacement tracteur et ses équipements
- remplacement des panneaux à messages variables vieillissants
- création d'un marché
- travaux de voirie
- aménagement aires de jeux du Patural et de l'école Migette

Nous avons également ouvert une enveloppe nous permettant de pouvoir acquérir dans le cadre de notre stratégie foncière des terrains si l'opportunité se présentait sous forme d'emprunt (100k€).



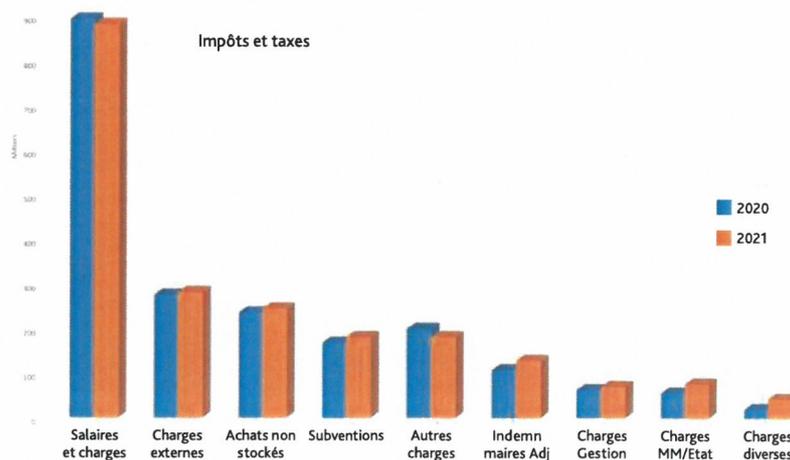
BUDGET PRIMITIF - RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTIONS

Section	Libellé	BP 2020 N-1		BP 2021 N	
		En K€	% du Budget	En K€	% du Budget
73	Impôts et taxes	1 500	61,94%	1 513	59,33%
74	Dotations Etat	482	19,89%	492	19,30%
70	Redevances	53	2,19%	51	1,98%
64	Autres Pdts	54	2,23%	41	1,61%
99	Report Exercice précédent	333	13,75%	454	17,78%
Total		2 421		2 551	



BUDGET PRIMITIF - CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTIONS

Section	Libellé	BP 2020 N-1		BP 2021 N	
		En K€	% du Budget	En K€	% du Budget
64	Salaires et charges	895	36,96%	883	34,62%
61	Charges externes	277	11,42%	283	11,08%
60	Achats nn stockés	237	9,80%	245	9,61%
657	Subventions	170	7,02%	182	7,14%
62	Autres charges	200	8,27%	182	7,14%
653	Indemn maires adj	108	4,47%	129	5,06%
65	Charges Gestion	63	2,61%	71	2,78%
73	Charges MM/Etat	57	2,33%	77	3,02%
63	Charges diverses	20	0,83%	43	1,69%
68	Dot Amort	257	10,61%	250	9,78%
23	Virt Sect Invest.	137	5,67%	206	8,09%
Total		2 421		2 551	



Notre commune a la particularité de connaître une circulation automobile intense, d'origine interne d'une part en raison de sa condition de commune résidentielle avec les déplacements domicile-travail qui en découlent, et d'origine externe d'autre part en raison de sa situation limitrophe avec la ville de Metz, de l'existence du pont de Verdun, rare ouvrage qui permette de franchir la Moselle dans l'agglomération messine, et enfin en raison de la présence sur son territoire d'un certain nombre d'équipements à rayonnement intercommunal, principalement de sport et loisirs.

Cette circulation automobile génère de nombreuses nuisances : pollution, bruit, insécurité, oppression, à la fois pour les automobilistes eux-mêmes mais aussi pour les piétons, les habitants, les animaux domestiques, la faune et la flore locales.

Ces sujets sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale, qui soyez-en assurés, œuvre au quotidien à améliorer le cadre de vie des longevilloises et des longevillois mais aussi de tous ceux qui sont amenés à venir dans notre commune, ainsi que nous en avons pris l'engagement dans notre programme électoral.

Ainsi une étude dite « circulation-stationnement » a été inscrite au budget 2021 et sera prochainement confiée dans le cadre d'une consultation, à un bureau d'études spécialisé, afin de fournir une vision d'ensemble de ces problématiques pour en identifier objectivement les besoins et les leviers d'amélioration.

Nous en attendons des résultats pour la fin de l'année. Ces résultats seront partagés avec la population et les actions qui en découleront seront décidées et mises en œuvre dans le cadre d'une large concertation avec les habitants et les professionnels de notre commune, ainsi que nous en avons pris là-aussi l'engagement dans le cadre de notre démarche de démocratie participative. Mais en parallèle au lancement de cette étude, nous avons décidé de prendre des mesures immédiates pour favoriser la « **sécurité** » liée à la circulation automobile et d'agir pour essayer de réduire les vitesses excessives sur certains axes de notre commune.

Ces trois radars pédagogiques homologués peuvent être positionnés à différents endroits de la commune.

Le **radar pédagogique est installé dans un but purement préventif**, afin d'indiquer aux conducteurs de véhicules la vitesse réelle à laquelle ils roulent. Cette initiative vise à inciter les usagers de la route à ralentir, à respecter les limites de vitesse et à augmenter leur vigilance au volant.

Contrairement aux autres radars classiques, les données relevées ne donnent pas lieu à une verbalisation.

Le radar pédagogique détecte la présence des véhicules jusqu'à 200 mètres de distance et il est capable de mesurer leur vitesse en amont. Un écran lumineux indique à chaque usager de la route la vitesse enregistrée. Un code couleur est utilisé :

- > Le **vert** si le véhicule roule en dessous des limitations
- > Le **rouge** si le véhicule les dépasse.

Dès la mise en place de ces nouveaux radars préventifs en 2011, des résultats encourageants ont été relevés dans les communes où ils ont été installés. En effet, la vitesse en milieu urbain a baissé de 4 % à 12 % en moyenne, soit entre 2 et 6 km/h en moins.

Ces radars ont également une option « statistique », c'est-à-dire qu'ils enregistreront des informations dans les deux sens de circulation :

- le nombre de véhicule
- la vitesse
- les heures de pointes

Cela nous permettra de partager dans nos prochaines publications le résultat de ces analyses mais aussi de les utiliser afin de mettre en place les mesures complémentaires nécessaires. En outre, ces mesures nourriront l'étude « circulation-stationnement » décrite plus haut.



Angelo

C'est en Mairie que nous avons accueilli Angelo, né à Longeville-lès-Metz, participant à l'émission THE VOICE. Vouant une passion pour la chanson française, c'est en chantant « Casser la voix », en présence de Patrick Bruel, qu'Angelo a fait vibrer le jury. Il faut préciser que dans sa famille, la musique et le chant font partie de leur culture italienne. Professeur d'italien dans un lycée nancéen, il nous parle de ses rapports avec ses collègues qui ont découvert ses talents de chanteur, mais aussi avec ses élèves qui le félicitent, l'encouragent et lui posent beaucoup de questions sur l'émission.

Angelo nous confie que le chemin pour THE VOICE s'avère être un véritable parcours du combattant. Les candidats sont nombreux pour seulement quelques places aux auditions. Pour lui, cette émission est un programme qualitatif en terme de musique avec une vraie découverte de talents. Les auditions se succèdent les unes après les autres, les éliminations aussi. C'est difficile.

Au moment où nous le recevons, il est encore dans la course et plutôt bien avancé dans l'aventure.

On sent la passion l'animer lorsqu'il évoque la musique, les chansons qu'il chante. Il nous confie que c'est l'Aventure d'une vie et quel que soit le résultat. « *Si c'est une parenthèse dans ma vie, ce sera une très belle parenthèse* ». Enfin, il gardera un souvenir merveilleux des 4 coachs de la production et de tous ceux qui l'ont écouté et soutenu.

Notre entretien s'achève... Le temps d'immortaliser cet instant par une photo.

Le voilà parti après lui avoir souhaité le meilleur pour la suite.



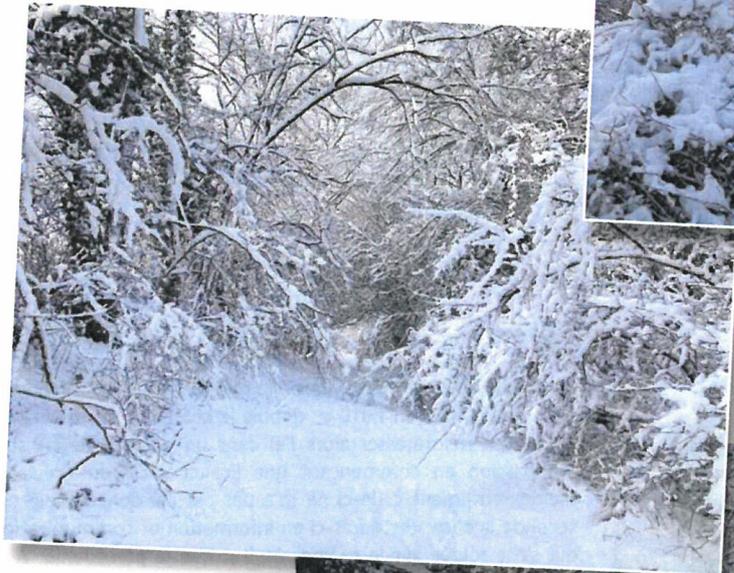
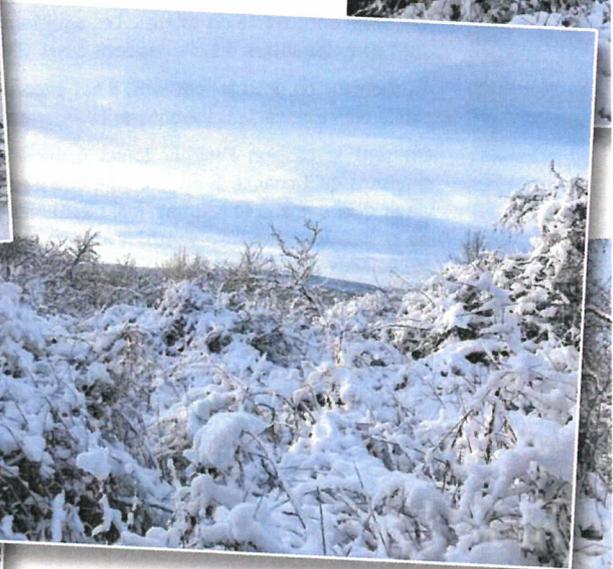
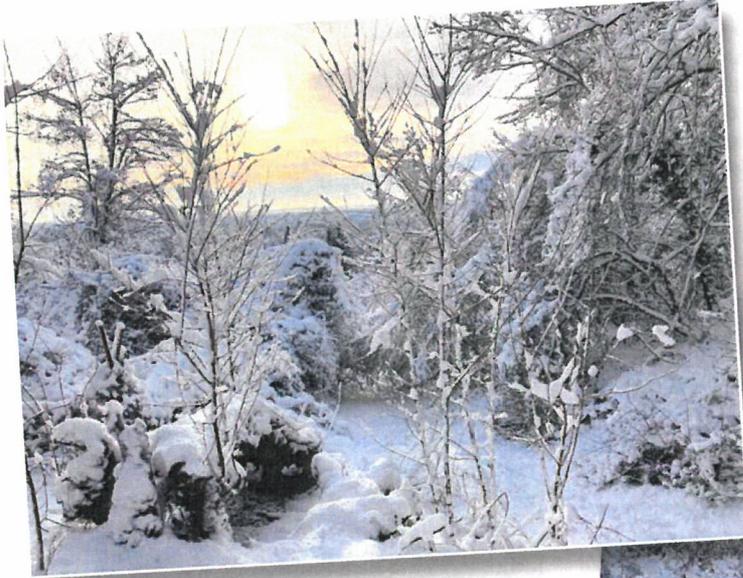
David

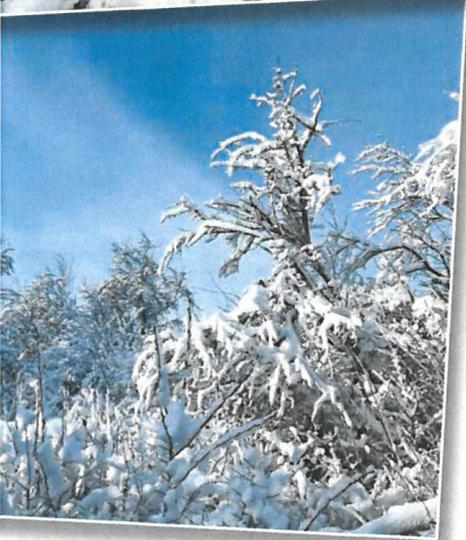
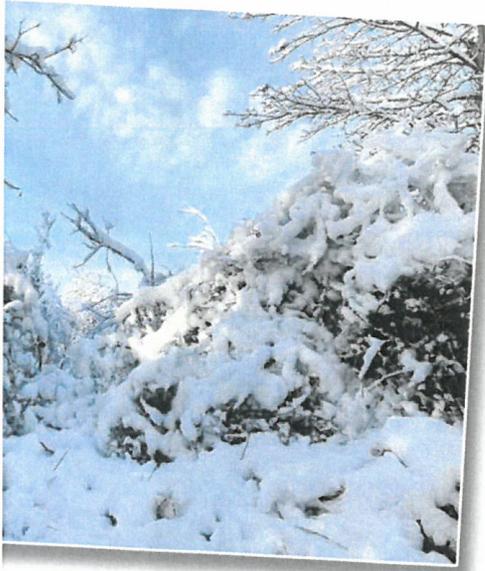
Moi c'est David, service civique à la mairie, j'ai 20 ans, j'ai obtenu mon BAC STI2D en 2018 et depuis je cherchais quelque chose qui puisse m'intéresser alors j'ai dans un premier temps suivi ma passion en commençant une licence d'art du spectacle. Malheureusement celle-ci ne m'a pas plu j'ai donc essayé une seconde licence, cette fois-ci en information et communication, qui s'est soldée sur le même résultat que la précédente. À ce moment-là je ne savais pas quoi faire alors j'ai décidé de chercher un travail, ce qui a été un parcours plutôt compliqué, surtout quand on n'a pas encore le permis de conduire. C'est alors que j'ai été contacté pour suivre un service civique à la mairie de Longeville-lès-Metz, un contrat de 8 mois en 24h par semaine qui me permet de me préparer au mieux pour l'examen que je compte passer en novembre et février. En effet avant cela j'ai découvert ce que je voulais faire lors d'une expérience personnelle, c'est-à-dire Sapeur-Pompier Professionnel. Pour cela le service civique me convient très bien étant donné que mes horaires me permettent de passer mon permis et de préparer mon concours. En plus de cela les différentes missions que l'on me donne à la mairie sont variées et je travaille dans de bonnes conditions en plus de découvrir le milieu administratif.

Retour sur...

Le Saint-Quentin sous la neige

par Raphaël JANNOT, Adjoint





La Bourrache officinale

(*Borago officinalis*)

De la famille des Boraginaceae est une espèce commune de nos jardins. Annuelle, elle se ressème au potager et dans les prés, comme ici dans le jardin partagé derrière la mairie où elle était déjà présente et se développe généreusement. Son feuillage large, épais, au touché rugueux, organisé en rosette, apparaît au printemps. En juin, plus de doute, elle se reconnaît par sa floraison étoilée de couleur azur et ses étamines noires rassemblées autour de son pistil.

Grande voyageuse (elle est originaire de Syrie), elle a tendance à prendre sa place au soleil où elle va rendre plusieurs services en faveur de la biodiversité, du jardinier et du cuisinier.

Nectarifère, elle attire papillons et pollinisateurs, nécessaire à leur alimentation ainsi qu'à la fructification des légumes-fruits et fruits de l'été (fraise, tomate...). Ses racines puisent en profondeur et stockent des minéraux dans le sol qu'elles restituent à ses voisines. Aussi, une fois coupée, et ses graines anguleuses récupérées, elle peut être utilisée en paillis ou rejoindre le compost où elle active le processus de décomposition.

Comestibles et de saveur iodée, ses feuilles ciselées en fines lamelles peuvent accompagner salade, omelettes... On lui reconnaît différentes vertus. Néanmoins, la présence d'alcaloïdes invite à la consommer avec modération ! Côté couleur, ses fleurs peuvent être parsemées sur une soupe d'été, une salade ou congelées dans des glaçons.



La Chélidoine

(*Chelidonium majus*)



De la famille des Papavéracées, cette petite plante vivace mesure entre 50 et 70 centimètres de haut. Elle pousse à différents endroits, en pied de mur, dans des espaces délaissés ou non entretenus, près des habitations, parfois sur ou dans des murs ou murets. Reconnaisable par sa floraison jaune de 2 à 2,5 cm d'avril à octobre, son feuillage presque glabre est un peu grisâtre. Cette plante sécrète un latex toxique de couleur orange lorsque l'on casse une tige ou une feuille. Les propriétés de ce latex sont utilisées notamment pour le traitement des verrues, plusieurs applications sur la verrue permettent de la faire disparaître. Pour cette raison, on appelle aussi couramment cette plante Herbe aux verrues.

Mise en place d'un jardin partagé

(en lien avec l'association Les Potes de terre de Magny)



La ville de Longeville-lès-Metz met en place Un Jardin Partagé

Cette demande étant apparue dans le cadre des ateliers participatifs des personnes de plus de 65 ans et des jeunes de 10 à 15 ans la nouvelle municipalité a décidé de créer un jardin, situé à l'arrière de la Mairie, ouvert aux longevillois(es) en s'appuyant des connaissances données par **Monsieur Bernard MUSCAT**, Président de l'Association **Les Potes de Terre** lors d'une rencontre sur les lieux.

Les quelques arbres (essentiellement des conifères) abattus dans le verger situé à l'arrière de la Mairie, dans le cadre de la mise en place de ce Jardin Partagé seront remplacés par des arbres fruitiers et de la vigne.

La mise en œuvre de ce Jardin Partagé a débuté ce Printemps 2021 grâce aux Services Techniques de la Commune.

Qu'est-ce qu'un jardin partagé ?

Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier d'une ville, d'une commune. Ces jardins se fondent sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations. Le but est de produire ensemble : légumes, fleurs, fruits, plantes aromatiques, médicinales. Les jardins partagés permettent non seulement de cultiver la terre en vue d'y créer un potager mais aussi de tisser des liens et de réaliser des rencontres. L'ambiance y est très conviviale et les échanges sont appréciés, chacun amenant sa pierre à l'édifice.

Le rôle du jardin partagé

Il crée les rencontres, et mélange des personnes de tout âge aux idées et aux pratiques variées.

Il permet l'apprentissage sous une forme collective (échange de savoir-faire, de techniques et astuces jardinières).

Il sensibilise aussi sur l'aspect écologique, la préservation de la biodiversité, le traitement des déchets, le compostage et la récupération de l'eau de pluie.

Un jardin pour qui ?

Un jardin partagé est fait pour tous.

Il n'est pas utile de savoir jardiner pour en faire partie, le jardinage s'apprendra par l'échange avec des personnes plus expérimentées, ce qui permettra de tisser des liens.

Les jardiniers y cultiveront tout en respectant la nature et en prohibant l'usage des pesticides.



L'Association « **Le Carré des Fanés** » a été créée, réunissant des membres volontaires pour jardiner ensemble sur la parcelle collective. Appel est lancé aux longevillois(es) intéressés, susceptibles d'y adhérer.
Contact : lecarredesfanés@gmail.com



Les animations estivales

Coup d'envoi des animations estivales

Organisées par la Ville de Longeville-lès-Metz, en partenariat avec les clubs sportifs et les associations.

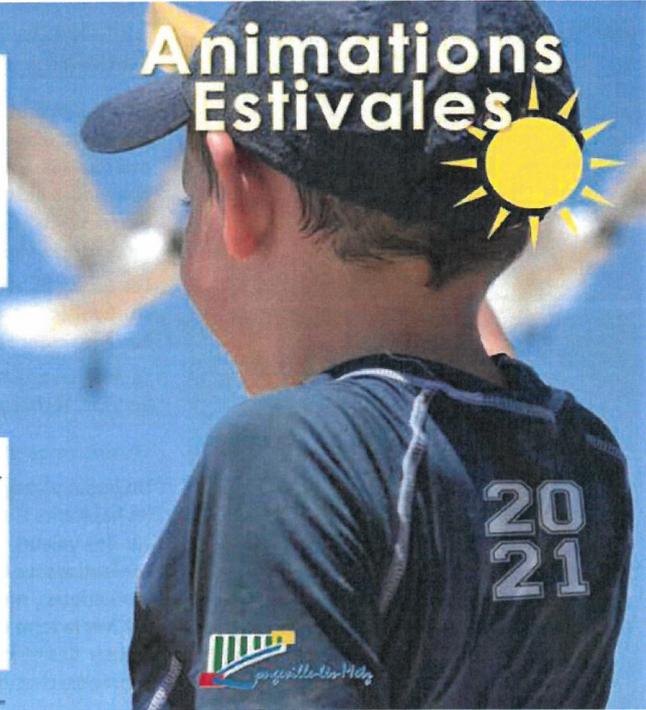
Un été ludique, qui se déroulera du 7 juillet au 27 Août 2021, pendant lequel de multiples activités sportives et culturelles sont proposées aux jeunes de 6 à 16 ans.

11 associations et clubs sportifs sont au programme de ces animations.

La participation est gratuite, moyennant la carte d'adhésion.

Contact : Mairie 03.87.30.12.42 accueil@mairie-longeville-les-metz.org

Animations Estivales



Modalités d'inscription :

- Retirer la carte d'adhésion en Mairie (photo d'identité obligatoire). Sa présentation est obligatoire pour l'accès aux activités proposées par la Commune.
- Contacter le club ou l'association choisie afin de respecter leurs modalités d'inscription.
- Présenter la carte à chaque club ou association et la conserver pendant la durée de l'activité.
- Se munir d'un certificat médical et d'une attestation d'assurance.

Manuel BROCARD et toute l'équipe municipale vous souhaitent un bel été !

KAYAK

Club : KAYAK CLUB DE METZ

Lieu : KAYAK CLUB – Promenade Hildegarde

Dates et Horaires : du 19 au 21 juillet / du 26 au 28 juillet / du 2 au 4 août de 9h 30 à 16h 00 **Enfants :** âgés de 10 à 16 ans

Inscriptions : par mail à secretariat@kayak-club-metz.fr

Déjeuner : repas tiré du sac

Conditions : savoir nager – des vêtements de rechange – casquette – lunettes de soleil – crème solaire (et éventuellement un change supplémentaire)

SCOOTER DES MERS

Association : AQUA R FLY

Lieu : AQUASPORTS – 700 promenade de la Goulotte

Dates et Horaires : 21 juillet et 11 août – De 14h à 17h **Enfants :** De 6 à 16 ans

Inscriptions : par téléphone au 06.52.28.35.32. (8 jours avant l'animation)

Goûter : offert

Conditions : vêtements de rechange - maillot de bain- casquette - short- tongs - serviette.

BALADE EN BATEAU SUR LA MOSELLE

Association : AQUASPORTS

Lieu : AQUASPORTS – 700 promenade de la Goulotte

Dates et Horaires : 21 juillet et 11 août – De 14h à 17h

Enfants : De 6 à 16 ans

Inscriptions : Tél. 06.12.38.64.63 ou contact@leclousdelongeville.fr (8 jours avant l'animation)

Goûter : offert

Conditions : vêtements de rechange - maillot de bain- casquette - short- tongs - serviette

TIR A L'ARC

Association : LES ARCHERS DU ST QUENTIN – ASC METZ

Lieu : ASCM – rue de l'Horticulture

Dates et Horaires : du 2 au 6 août – de 14h à 16h **Enfants :** de 9 à 16 ans

Inscriptions : par téléphone au 06.81.71.69.95.

Conditions : 10 enfants max – se munir d'une bouteille d'eau et casquette

TENNIS DE TABLE

Association : METZ TENNIS DE TABLE

Lieu : Complexe Sportif (Palais des Sports) – Boulevard St Symphorien

Dates et Horaires : du 12 juillet au 6 août – de 14h à 16h

Inscriptions : par téléphone au 03.87.66.59.95. ou par mail à patrick.bayard@wanadoo.fr

Conditions : 10 enfants maxi/séance

GOLF ACADEMIE 57

Lieu : GOLF ACADEMIE 57 – Promenade de la Goulotte

Dates et Horaires : du 13 juillet au 19 août – les mardis et jeudis de 16h à 18h

Enfants : de 9 à 16 ans

Inscriptions : par téléphone au 03.87.68.50.43. ou par mail contact@golfacademie57.fr

Conditions : tenue appropriée à cette pratique sportive – une bouteille d'eau

TENNIS

Association : ASCM - TENNIS

Lieu : ASCM Tennis – rue de l'Horticulture

Dates et Horaires : de 12 juillet au 13 août – de 14h à 16h **Enfants :** de 6 à 16 ans

Inscriptions : par mail à marc.boic@sfr.fr

Conditions : enfants inscrits pour une semaine complète – 10 places disponibles par semaine – inscription au plus tard le vendredi qui précède la semaine souhaitée.

ATHLETISME METZ METROPOLE

Association : ATHLETISME METZ METROPOLE – A2M

Lieu : Complexe d'athlétisme l'Anneau – 93 rue du Général Metman à Metz

Dates et Horaires : du 7 juillet au 13 août – de 10h à 12h

Enfants : de 7 à 14 ans **Inscriptions :** par mail laurentpojer@gmail.com

FOOTBALL CLUB FC METZ

Lieu : Ile des Jésuites

Dates et Horaires : les 20 et 27 juillet - de 9h à 12h

Enfants : 2 catégories : de 7 à 10 ans et de 10 à 12 ans

Inscriptions : contacter la Mairie au 03.87.30.12.42.

Conditions : chaussures adaptées mais crampons non obligatoires – prévoir une bouteille d'eau, casquette, masques chirurgicaux et désinfectant.

ASCM PETANQUE

Association : ASCM – Section Pétanque

Lieu : ASCM – rue de l'Horticulture

Dates et Horaires : du 19 au 23 juillet et du 23 au 27 août – de 10h à 11h 30

Enfants : de 6 à 16 ans **Inscriptions :** par téléphone au 07.86.27.64.82.

ARTS PLASTIQUES

Association : ECHANGES CULTURELS INTERNATIONAUX HUGUES BALTZINGER

M. Renaud BALTZINGER, Artiste Peintre **Lieu :** Centre socio-culturel Robert Henry

Dates et Horaires : Du 9 au 13 août – de 14h à 15h 30 **Enfants :** de 6 à 13 ans

Thème : le masque en approche bidimensionnelle

Inscriptions : par mail renaud.baltzinger@yahoo.com

Conditions : 7 enfants maxi/séance - se munir d'une blouse (ou une vieille chemise).

Les écoles au golf

Texte écrit par les enfants de l'école A. Migette



Un super sport

Les mardis après-midi, la classe de CM1/CM2 et la classe de CE2/CM1 de l'école Auguste Migette, nous allons au golf. Camille et Christophe nous apprennent à jouer au golf avec toutes sortes de club. Putter, Fer, Bois, nous savons tous les jouer. Le Putter est fait pour aller sur le green (terrain où il faut mettre la balle dans le trou). Le Fer est fait pour aller sur le practice (terrain où il faut envoyer la balle loin). Le Bois peut être utilisé sur le parcours (terrain de 6 trous) ainsi que sur le practice.

J'ai pensé à demander à Camille et à Christophe s'ils ont déjà fait mal à un oiseau et heureusement pour moi, ça n'est jamais arrivé.

Le trajet de bus est court et c'est bien pratique.

Je pense que tout le monde devrait essayer le golf car c'est génial.



Sports et loisirs



Elena fait son show

Malgré une année difficile en raison de la crise sanitaire, Elena et ses élèves de l'école ont réussi à organiser un spectacle mêlant la danse et un défilé de mode, pour le plus grand bonheur des personnes présentes ce soir-là.

Elena a remercié tous ses élèves et ses mannequins pour leur solidarité et les efforts fournis pour nous offrir ce magnifique gala.



Écoles



Le spectacle de Noël

Texte écrit par les enfants de l'école Saint-Symphorien

pas sec ? Il ne remit donc pas son casque. Quelques minutes plus tard, après être sorti, il commença à pleuvoir, sa teinture tomba et s'évapora pour faire un arc-en-ciel. C'est comme ça que les arcs-en-ciel sont fabriqués.

Il était une fois un monsieur qu'on appelait Pépère Nono. Un jour, il alla pêcher dans un lac là où personne ne va. Pourquoi ? Car dans ce lac il y a un monstre qui s'appelait Azérobosse. Ce monstre vivait dans ce lac et il avait un cri. Ce cri c'est... shhh ! Gloulou ! Le Pépère Nono (qui était en vérité le père Noël) pêcha donc dans ce lac pour attraper les poissons qu'il avait promis à la Mère-Noël. La technique du Père Noël pour pêcher c'est... de fermer un œil, de fermer deux yeux, de fermer trois yeux et Rompsi ! Rompsi ! Tout à coup, derrière le pépère Nono arriva le monstre. Un monstre. Un oiseau sur un arbre perché en train de déguster du fromage vit le monstre s'approcher à deux mètres, à un mètre, à cinquante centimètres... Il cria et le père-noël se réveilla, se releva et assomma le monstre. Il grogna puis se rendormit. Quand un bruit se fit entendre : shhhh ! Glou ! Glou ! Aie ! Le monstre s'approcha à deux mètres, à un mètre, à cinquante centimètres. Quand une libellule cria pour prévenir l'homme en danger. Il se réveilla, sursauta et dans son élan cogna le monstre qui retomba dans l'eau. Le père-noël se releva, ne vit rien et grogna puis rentra dans la rive. Il alla quand même au Lider Price pour acheter le poisson promis à madame la mère-noël car ils vont cuisiner ensemble entre amoureux. Mais le père-noël est quand même déçu de ne pas avoir de cadeaux. Figurez-vous que le père-noël aurait commandé un lac paisible !

100 jours d'école

Texte écrit par les enfants de l'école Saint-Symphorien



Depuis la rentrée, notre classe de CP compte les jours d'école pour savoir quand aura lieu la fête des 100 jours. On fait donc des maths tous les jours. On écrit les nombres en chiffres, en lettres, on les décompose. On apprend les unités, les dizaines et les centaines... Lundi 3 mai, nous avons organisé la fête du 100^{ème} jour d'école. On a fait 100 tartines, 100 défis maths, des pyramides avec 100 gobelets et 100 kaplas, le jeu des 100 secondes... Chaque enfant a fait une collection de 100 objets et on a installé une exposition pour les montrer à toute l'école. C'était une journée fantastique !!!

Ce dernier trimestre, nous avons fait beaucoup d'activités.

Nous avons fait des plantations, nous avons passé l'attestation de prévention routière. Nous sommes allés au collège Jean Bauchez car les élèves de 6e nous avaient organisé un défi lecture.

Nous avons vu des spectacles et nous avons fait un tournoi de pétanque au Pâtural. Quelle merveilleuse fin d'année !"



Atelier Jardinage, rempotage

Avec l'aide d'Arnaud, agent des services techniques, les enfants ont pu découvrir les joies du jardinage pendant leurs temps scolaire et périscolaire.



Comptes rendus des conseils municipaux

CR du 23 février 2021

- Débat d'Orientation Budgétaire 2021
- Ouverture anticipée des crédits en investissements sur l'exercice 2021 avant le vote du budget primitif 2021
- Recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement un agent indisponible
- Délibération portant création d'emplois non permanents pour de l'accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ou pour des missions spécifiques – contrat de projet
- Délibération ouvrant possibilité de recourir à des contractuels sur des emplois permanents dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire ou pour faire face à des besoins de services
- Délibération portant adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE)
- Réforme des rythmes scolaires : renouvellement de la dérogation pour une organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires

CR du 23 mars 2021

- Compte de gestion 2020 de la régie municipale des pompes funèbres
- Compte administratif 2020 de la régie municipale des pompes funèbres
- Affectation du résultat de l'exercice 2020 de la régie municipale des pompes funèbres
- Budget primitif 2021 de la régie municipale des pompes funèbres
- Compte de gestion 2020 du budget principal communal
- Compte administratif 2020 du budget principal communal
- Affectation du résultat 2020 du budget principal communal
- Vote des taux de la fiscalité directe locale communale pour 2021
- Budget primitif 2021 de la commune
- Ajustement de la provision pour dépréciation des actifs circulants
- Ajustement de la provision pour financer le compte épargne temps
- Examen et vote de demandes de subventions pour les PEP57 au titre de l'exercice 2020 et 2021
- Examen et vote de demandes de subventions présentées à la commune au titre de l'exercice 2021
- Concours communal de fleurissement 2021
- Révision du tableau des effectifs du personnel municipal Longevillois titulaire
- Avenant n° 1 à la convention intercommunale de coordination de police municipale et des forces de sécurité de l'État

CR du 7 avril 2021

- Approbation du caractère d'urgence de convocation du Conseil Municipal Exceptionnel
- Installation d'un nouveau Conseiller Municipal
- Démission d'un Adjoint au Maire
- Modification du nombre des Adjoints
- Modification des indemnités du Maire, des Adjoints au Maire et des Conseillers Municipaux délégués
- Convention relative à la mise en commun des Agents de Police Municipale et des équipements – dispositif Intercommunal de Police Municipale – Avenant n°1

CR du 8 juin 2021

- Demande d'adhésion des communes de Lorry-Mardigny et Roncourt à Metz Métropole
- Avis sur le pacte de gouvernance de Metz Métropole
- Examen et vote de demandes de subventions présentées à la Commune au Demande de subvention des associations
- Convention portant mise à disposition d'un local communal à la maison de retraite Marie Noëlle
- Modification des modalités d'autorisation d'une avance de trésorerie remboursable, de la commune à la Régie des Pompes Funèbres et de fixer le tarif de commercialisation des caveaux
- Atlas de la biodiversité communale de Longeville-lès-Metz – candidature à l'appel à projet 2021 de l'office Français de la Biodiversité
- Création d'un jardin partagé
- Création d'un marché communal – alimentaire et d'artisanat
- Contrat de mixité sociale

Un peu de civisme

Déjections canines

Pour le bien-être et le respect de tous, les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les déjections. C'est un petit geste de civilité et de respect pour les autres usagers du domaine public. Des poubelles avec distributeurs de sacs à déjections canines ont été déployées sur l'île et au centre. Nous comptons sur le civisme de tous !



Les déchets, jamais dans la forêt

L'abandon de déchets dans la nature pollue les sols, les cours d'eau, les nappes phréatiques et l'air en dégageant des substances toxiques... Tout abandon de déchets dans la nature est puni par la loi. Dans le cas d'une décharge sauvage, le contrevenant est passible au minimum de 1 500 € d'amende.



Coupez votre moteur

Laisser tourner le moteur à l'arrêt est un manque de civisme susceptible d'être sanctionné par une contravention de quatrième classe s'élevant à 135 €.

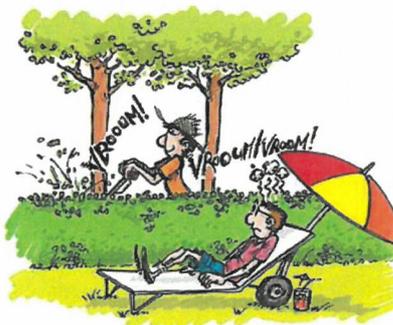
Le but de cette loi est plus d'ordre environnemental que sécuritaire. Laisser tourner son moteur plus de 10 secondes, en effet, émet plus de CO2 que de redémarrer sa voiture. Cette pratique est à la fois jugée nuisible pour l'environnement mais aussi pour l'habitat plus exposée à la plupart des polluants. De la même façon, couper son moteur permet de réaliser de précieuses économies.

Soyons responsables aux abords de nos écoles et des lieux d'accueil (périscolaire, activités et associations), coupons notre moteur à l'arrêt.

Voisins vigilants

Informez et soyez informé de tout événement suspect

Restez connecté à la vie de votre quartier avec un simple téléphone portable ! Pas besoin d'être expert en nouvelles technologies, le système d'alertes Voisins Vigilants a été conçu pour être accessible à tous. Performant et innovant, il informe instantanément chaque Voisin Vigilant dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin ou par la police municipale.



Rappel des horaires de tonte

Horaires de tonte pendant les jours ouvrables
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Le dimanche : de 10h à 12h.
Les jours fériés : de 10h à 12h.

Un nouvel indice de la qualité de l'air en 2021

La qualité de l'air représente un enjeu majeur de santé publique avec 48 000 décès prématurés par an causés par la pollution de l'air selon l'Agence nationale de santé publique.

Elle est le premier sujet de préoccupation environnementale des Français.

À partir du 1^{er} janvier 2021, l'indice ATMO, indice de la qualité de l'air, évolue.

L'indice ATMO

Créé en 1994, l'indice ATMO est un indicateur journalier de la qualité de l'air calculé jusqu'en 2020 sur les agglomérations de plus de 100 000 habitants, à partir des concentrations dans l'air de quatre polluants réglementaires : dioxyde de soufre (SO₂), dioxyde d'azote (NO₂), ozone (O₃) et particules de diamètre inférieur à 10 µm (PM₁₀). Cet indice n'avait pas connu d'évolution majeure depuis sa création. Pour tenir compte de l'enjeu de santé publique que représente la qualité de l'air et le besoin d'une information plus complète exprimé par la population, une révision de l'indice est apparue nécessaire.

Un nouvel indice ATMO arrive le 1^{er} janvier 2021



Les nouveautés à partir de 2021

L'évolution de l'indice repose sur plusieurs nouveautés :

- il intègre un nouveau polluant réglementé : les particules fines PM_{2,5} aux effets sanitaires avérés. Ses seuils sont alignés sur ceux de l'Agence européenne pour l'environnement ;
- il permet de fournir une prévision calculée à l'échelle de chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), sur l'ensemble du territoire national, y compris outre-mer. Il apporte ainsi une indication plus fine sur l'exposition de la population à la pollution de l'air, avec une information à différentes échelles territoriales, de l'EPCI à la géolocalisation ;
- l'échelle évolue aussi : le niveau Très bon disparaît, et le niveau Extrêmement mauvais fait son apparition. Le nouvel indice qualifie donc l'état de l'air selon 6 classes : Bon / Moyen / Dégradé / Mauvais / Très mauvais / Extrêmement mauvais ;
- le code couleur s'étend désormais du bleu (bon) au magenta (extrêmement mauvais).

L'amélioration de la qualité de l'air est l'affaire de chacun à tout instant. Réduire les émissions de polluants atmosphériques passe par des gestes simples à mettre en œuvre au quotidien. Nous pouvons agir en étant responsable et par exemple **en coupant notre moteur à l'arrêt**, en stationnement aux abords de nos écoles ou lieux d'accueil des enfants. En hiver comme en été (chauffage ou climatisation), pensons à la santé de nos enfants.

Si l'exposition à la pollution de l'air a des effets délétères sur la santé des adultes, elle est encore plus nocive pour les enfants dont le système respiratoire et immunitaire n'est pas pleinement développé.

État civil

Mariages

MOKABA Romaric, Juliss
et MOUGOUNDA Ablavi, Leticia 17 avril 2021

Naissances

TESTARD Elena, Anna, Valérie 5 janvier 2021
MEHMETAJ Iris 5 janvier 2021
GUILLOUET Camille, André 12 janvier 2021
FERRARI Livia, Malou, Madeleine 5 février 2021
FERRETI Lily-Rose 16 février 2021
GRATIEN Auguste 11 mars 2021
PERITORE Giulian, Roland, Gilbert 16 mai 2021

Décès

VIGNEULLE veuve BARTH Solange, Anne 6 janvier 2021
MOISSON Bernard, Yves, Maurice 12 janvier 2021
CAUSSADE Jacques 15 février 2021
LAIDI Mohamed 19 février 2021
CAYATTE Raymond, Marie, Arnould 28 février 2021
WERNER Jean-Émile 4 mars 2021
LANTZ Roger, Charles 20 mars 2021
VINACCIA Giuseppe, Francesco, Mario 31 mars 2021
WALKOWSKYJ Jeanne, Slawka 3 avril 2021
WEBER Roland, Marcel 24 avril 2021
GILSON veuve YVON Monique, Marie, Thérèse 30 avril 2021
DUFEIL Jack, Joseph, Ange 7 mai 2021

LISTE D'ENTENTE MUNICIPALE

LES MEMBRES ELUS

UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE MAIS VIGILANTE.

Un an après l'installation de la nouvelle équipe municipale, nous souhaitons vous faire part de certaines de nos préoccupations :

Démissions en cascade et fort absentéisme des élus de la majorité :

- Le Nouveau Directeur Général des Services a démissionné seulement 3 mois après son arrivée. Ce départ précipité nous pousse à nous interroger. Le poste de Directeur Général des Services, un des maillons essentiels d'une municipalité, n'est aujourd'hui pas pourvu.
Quels sont les freins qui empêchent son recrutement ?
- L'adjoint au Maire en charge de la Démocratie Participative a également démissionné et cette délégation est non remplacée à ce jour.
Le thème de la démocratie participative ne constituait-il pas le cœur du programme de l'équipe en place ?
- Près d'un tiers voire la moitié des conseillers de la majorité étaient absents lors des derniers conseils municipaux.
Pourquoi une telle démobilisation dès la première année de leur mandat ?

Gestion désorganisée de l'aide à la vaccination anti-Covid pour les Anciens et les personnes fragiles :

Pourquoi ces derniers n'ont-ils pas tous été contactés, aidés et accompagnés ?

Sécurité :

- Recrudescence des cambriolages : face à l'absence de réactivité de l'équipe municipale en place, les habitants ont été contraints de s'organiser en créant un dispositif « voisins vigilants ».
- Abandon du Saint-Quentin : rodéos, drogue, incivilités diverses... en font une zone de non-droit.

Le Grand Pâtural : Pourquoi transformer un lieu de promenade et de détente en laboratoire d'expérimentation ?

La gestion différenciée de l'entretien des espaces verts et le fauchage tardif par endroits, destinés à valoriser la biodiversité, ne font-ils pas d'autorité la part trop belle aux insectes et aux végétaux plutôt qu'aux Longevillois qui ne peuvent plus disposer librement de ces espaces ?

Organisation d'un marché au Grand Pâtural :

L'idée, certes séduisante, demande un encadrement rigoureux sur le plan de la sécurité, du stationnement et du nettoyage.

La gratuité des emplacements de ce marché n'entraîne-t-elle pas une concurrence déloyale envers nos commerçants ?

Budget prévisionnel 2021:

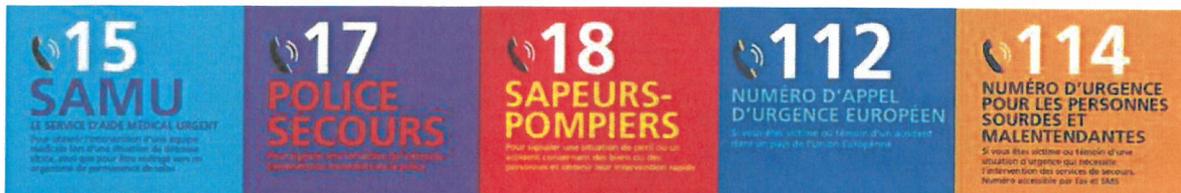
Nous avons voté contre ce budget car certaines dépenses nous paraissaient surprenantes, non prioritaires voire déraisonnables.

Longeville-Lès-Metz restera-t'elle toujours la commune où il fait bon vivre ?

Nous vous souhaitons un bel été,

Vos élus de l'opposition,

Thierry Weizman, Sandrine Barbieri, Philippe Ranchon, Anna Kulichenski et David Vivarelli



URGENCE

Service du médecin de garde : 0 820 33 20 20 OU le 15
 Usine d'Electricité de METZ : 03 87 34 44 44
 Distribution d'eau potable : VEOLIA : 0 810 463 463
 Régie de l'Eau de Metz Métropole : 03 72 60 60 40
 GRDF Urgences Gaz Naturel : 0 800 47 33 33

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES :

15 rue du Général de Gaulle - Longeville-lès-Metz
 Docteur A MABILLE : 03 87 30 13 40
 Docteur A MARLY : 03 87 34 42 92
 DOCTOLIB.FR
 24 boulevard Saint-Symphorien - Longeville-lès-Metz
 Docteur P THOMAS : 03 87 63 93 40
 Docteur S LE MOING : 03 87 63 82 06
 DOCTOLIB.FR

INFIRMIERS - INFIRMIÈRES

Cabinet de soins infirmiers
 rue du Général de Gaulle - Longeville-lès-Metz
 A MARIOTTI : 03 87 32 98 81
 C FINANCE : 03 87 32 98 81
 C FONTAINE : 03 87 32 98 81
 B HAZOTTE : 03 87 32 98 81
 A BAHU : 03 87 32 98 81
 2 rue du Stade
 K MANNEBACH : 06 89 94 10 34
 10 rue des Pépinières / 6 rue des Villas
 M GUENAIRE : 06 83 36 20 69 / 03 87 52 18 09
 100 rue du Général de Gaulle
 F VICARI : 03 87 30 38 90
 S PRUD'HOMME : 03 87 30 38 90
 1 boulevard Saint-Symphorien
 D STOCK : 06 20 34 10 21
 10 route de Scy
 A CRESSONNIER : 06 81 55 95 57

SAGES-FEMMES

50 boulevard Saint-Symphorien
 A BOCQUET : 03 87 17 28 35
 M BAUER : 03 87 17 28 35

KINÉSITHÉRAPEUTES

56 rue du Général de Gaulle
 J LEVY : 06 08 21 48 40
 72 boulevard Saint Symphorien
 C MANGIN : 03 87 63 28 78
 J COLCHEN : 03 87 63 28 78
 S SCHWINDT : 03 87 63 28 78

29 rue du Général de Gaulle
 A CREFF : 03 87 77 83 02
 136 rue du Général de Gaulle
 J REIGNIER : 03 87 31 80 92
 N ODABACHIAN : 03 87 31 80 92
 29 boulevard Saint Symphorien
 C WAGNER : 06 29 89 46 70
 58 rue Robert Schuman
 JB MATHIS : 03 87 31 95 18

ORTHOPHONISTES

7 boulevard Saint-Symphorien
 MN SCHOUVER : 03 87 63 11 42
 C CHATEL : 03 87 63 11 42
 C FRAISSE BARS : 03 87 63 11 42
 M LE GUERN : 03 87 63 11 42

OSTÉOPATHES

2 rue du Stade - Rés. Le Stade Bât. 7
 L HUGUES : 06 58 90 85 51
 Q LACHENAL : 06 85 47 74 66
 2 Place Hennocque - Bât. 2
 C CORTI : 03 87 18 33 07

CHIRURGIENS-DENTISTES

19 boulevard Saint-Symphorien
 A RIMMER : 03 87 62 43 93
 JL DESHAYES : 03 87 62 43 93
 F MALARD : 03 87 62 43 93
 M PIJOT : 03 87 62 43 93
 44 boulevard Saint-Symphorien
 G JOFFROY : 03 87 66 56 77
 JC LIGEROT : 03 87 66 56 77

PÉDICURE

31 rue du Général de Gaulle
 C MIGEON : 03 87 18 58 55
 33 boulevard Saint-Symphorien
 M BRETTNACHER : 03 87 76 15 09

PSYCHOLOGUES

133 boulevard Saint-Symphorien
 L KATSIKAS : 06 50 50 31 74
 32 boulevard Saint-Symphorien
 F GARAU : 06 45 70 00 53
 S FRISOLI : 03 54 44 55 79
 31 rue du Général de Gaulle
 M BUNGERT : 06 99 88 57 54

PHARMACIE

92 rue du Général de Gaulle
 03 87 30 54 51

Horaires des Cultes - Catholique et Protestant

<https://www.communautedesponts.fr/noframes/Horaires.html>

<https://www.uepal.fr/paroisse/paroisses-dars-sur-moselle-et-longeville-les-metz/#nav-pastors>

